LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5379 - SAMEDI 23 JANVIER 2016
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

ELEVAGE ET PRODUCTION BOVINE DANS LA WILAYA DE TIZI OUZOU

Cap sur la culture du sorgho fourrager

Page 7

HANDBALL – CAN 2016 : ALGÉRIE 35 GABON 24

Les Verts chassent le doute et avertissent le Maroc

Page 24

Le congrès renvoyé au 27 mars

L'OPPOSITION JOUE LES PROLONGATIONS



Encore un autre report. Les chefs des formations politiques de l'opposition ont décidé avant-hier de tenir leur deuxième congrès le 27 mars prochain. Une date très attendue par beaucoup d'acteurs politiques et d'ONG, d'autant que les préparatifs allaient bon train depuis plusieurs mois. En fait, les observateurs attendaient plutôt la date symbolique du 18 février prochain, comme annoncée par plusieurs personnalités de cette même opposition. Que s'est-il passé durant la réunion de l'Instance de suivi et de concertation (ICS) pour que l'opposition décide encore une fois d'un report ?

Page 3

AU REGARD DE LA CRISE FINANCIÈRE

Quel rôle pour les wilayas déléguées ?

Sept mois après la publication du décret portant création de dix wilayas déléguées au Sud, une virée du ministre de l'Intérieur dans l'une des nouvelles entités administratives lui a certainement permis de mesurer l'impact qu'a eu la décision sur le développement local. Bien que d'aucuns s'accordent à dire que la concrétisation de la mesure nécessite plus de temps compte tenu du fait que la mise en place d'infrastructures et leur dotation en personnel qualifié nécessiterait forcément du temps et même un budget conséquent.

Page 3



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

MANQUE DE MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE DANS LE SECTEUR DE L'HABITAT

L'Algérie aurait besoin de 50 000 stagiaires pour 2015-2019

LE SECTEUR de l'habitat manque cruellement de main-d'œuvre qualifiée, d'où la nécessité pour l'Algérie de recourir à celle étrangère, notamment chinoise, pour la réalisation des différents projets quinquennaux. Pour réaliser les différents programmes de l'habitat au titre du plan quinquennal 2015/2019, le secteur aurait besoin de 50 486 stagiaires répartis sur 61 spécialités relevant du domaine, selon un communiqué du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville. Parmi ces spécialités 43 nouvelles ont été proposées au ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels alors que 157 conventions ont été signées par les deux ministères.
Le nombre des stagiaires inscrits dans les métiers du bâtiment et diplômés des centres de formation professionnelle durant les deux dernières années a atteint 1 764 dans 18 spécialités dont 1 178 en 2014 et 586 en 2015, selon des statistiques établies récemment par les services du ministère de l'Habitat. La même source a rappelé que les besoins du secteur en main-d'œuvre qualifiée dans le bâtiment en 2012 étaient de 71 416 stagiaires répartis sur 18 spécialités. Par ailleurs, quelque 37 202 stagiaires avaient rejoint les centres de formation à travers le pays en 2012, soit 52,05 % dont 34 267 inscrits en octobre 2013. La campagne de sensibilisation lancée par les services locaux des secteurs de l'habitat et de la formation avait permis l'inscription de 2 935 stagiaires en mars 2014, selon la même source qui a souligné que le ministère «mise sur les jeunes qualifiés pour la consécration du programme du secteur pour les cinq années à venir». Le communiqué a également rappelé que le ministère de l'Habitat, avait signé en septembre 2013 une convention avec le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels pour la mise à niveau de la main-d'œuvre notamment parmi les jeunes dans plusieurs spécialités ayant trait au bâtiment. Outre l'instruction interministérielle (ministères de l'Habitat et de la Formation professionnelle), cette convention «s'inscrit dans le cadre de la modernisation du secteur de l'habitat pour atteindre les objectifs arrêtés» au titre de ce quinquennat, conclut le communiqué. **Z. M.**

VISITE DE LA PRÉSIDENTE MALTAISE EN ALGÉRIE

Un nouveau souffle aux relations bilatérales dans le domaine économique

La présidente de la République de Malte, Marie-Louise Coleiro Preca, a achevé avant-hier une visite d'Etat de trois jours en Algérie, qui a constitué une nouvelle étape dans le renforcement des relations bilatérales, auxquelles s'offrent d'énormes possibilités de coopération dans divers domaines.



Cette visite, qui intervient après celle effectuée en novembre dernier par le Premier ministre maltais, Joseph Muscat, a donné une nouvelle impulsion aux relations entre les deux pays, notamment au plan économique, au moment où l'Algérie affiche clairement sa volonté de diversifier son économie dans une conjoncture difficile marquée par la chute des cours du pétrole. Lors de cette visite, la présidente de Malte s'est entretenue avec de hauts responsables de l'Etat, à leur tête le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, permettant d'évoquer les voies et moyens de renforcer les relations bilatérales et d'échanger leurs vues sur des questions régionales et internationales d'intérêt commun. Dans une déclaration à la presse à l'issue de son entretien avec le chef de l'Etat, Mme Coleiro Preca a exprimé la volonté de son pays de renforcer davantage ses relations de coopération avec l'Algérie dans plusieurs domaines. «Ma visite d'Etat en Algérie contribuera au renforcement et à la consolidation des relations d'amitié et de coopération avec l'Algérie dans plusieurs domaines», a-t-elle indiqué. Cette visite «témoigne de l'importance qu'accorde Malte à la poursuite des relations fructueuses avec l'Algérie et au renforcement des relations d'amitié au service des peuples des deux pays et de la paix, de la prospérité et de la stabilité dans la région méditerranéenne», a-t-elle ajouté.
De son côté, et lors du Forum d'affaires algéro-maltais, tenu dans le cadre de cette visite, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait appelé les opérateurs économiques maltais à contribuer à la diversification de l'économie nationale, affirmant que le gouvernement encourage toute démarche dans ce sens. Il avait exprimé à cette occasion la volonté de l'Algérie «d'établir avec Malte un partenariat à même de contribuer à la diversification de l'économie nationale notamment pour les secteurs productifs à l'instar de l'agriculture, la sous-traitance industrielle et le tourisme notamment la gestion hôtelière et la numérisation». M. Sellal avait estimé que cette rencontre, deuxième du genre entre les deux pays, «devrait donner une nouvelle impulsion aux relations bilatérales dans le domaine économique après avoir atteint le niveau escompté au plan politique à la faveur de la convergence de vues des deux parties vis-à-vis de plusieurs questions».

Nouvelle liaison maritime Algér- Malte

Le Premier ministre avait indiqué, par ailleurs, que le lancement, cette année, du projet de réalisation du port commercial de Hamdania, «devrait jouer un rôle important dans le renforcement des relations bilatérales outre la mise en place d'une nouvelle liaison maritime avec Malte».
Pour sa part, la présidente maltaise avait relevé que «l'Algérie recèle des potentialités économiques importantes», soulignant la disposition des opérateurs de son pays à accompagner l'Algérie dans la diversification de son économie». Mme Coleiro Preca avait exprimé aussi la volonté de son pays de renforcer la coopération économique avec l'Algérie notamment dans les domaines des technologies de l'information et de la communication, de la pêche, de l'environnement, des énergies renouvelables, de la santé, du tourisme, du bâtiment, la gestion économique, la formation et l'enseignement de la langue anglaise.
La redynamisation de la commission mixte algéro-maltaise, dont les activités ont été gelées depuis 28 ans, et qui devait se réunir cette année, contribuera au «renforcement des relations d'affaires et à l'établissement d'un partenariat avantageux dans divers domaines», avait-elle ajouté.

NOUVEAU DISPOSITIF POUR CONTRECARRER LES SPÉCULATEURS ET PROTÉGER LE POUVOIR D'ACHAT

Les marchés de fruits et légumes obligés de facturer leurs marchandises

POUR PROTÉGER le pouvoir d'achat, le ministère du Commerce entend soutenir la subvention des produits de large consommation à travers l'application d'une nouvelle réglementation pour les marchés de gros des fruits et légumes.
La nouvelle réglementation annoncée avant-hier par le ministre du Commerce, Bakhti Belaib, prévoit l'obligation de facturation en vue d'assainir les circuits de distribution et garantir la transparence dans la traçabilité des marchandises. «L'objectif de ce nouveau dispositif est de limiter les intermédiaires dans la chaîne de distribution aux seuls producteurs, grossistes et détaillants», a-t-il déclaré hier à Alger lors d'une visite d'inspection dans plusieurs infrastructures commerciales de la capitale en compagnie du wali d'Alger, Abdelkader Zoukh.
Il a affirmé dans ce cadre qu'un projet de décret définissant les modalités de mise en application de cette nouvelle réglementation a été élaboré et soumis au gouvernement. Outre les agriculteurs, la réglementation touchera les éleveurs et les pêcheurs qui auront l'obligation de recourir à la facturation.
Lors de sa visite au marché de gros des fruits et légumes des Eucalyptus, qui regroupe 80 commerçants, Belaib a évoqué la possibilité de plafonner les prix de certains produits en vue de préserver le pouvoir d'achat du citoyen. Pour contrecarrer les spéculateurs, il a donné des instructions pour aménager des espaces au niveau des marchés de gros au profit des paysans afin de leur permettre d'écouler leurs produits directement, insistant sur la nécessité d'effectuer les transactions commerciales à l'intérieur des marchés de gros afin d'éviter la spéculation.
Le ministre a appelé à enrayer le phénomène des commerçants illicites qui représentent, selon la Fédération nationale des grossistes, 60 % de l'ensemble des intervenants activant dans ce domaine. Le ministre a rappelé la réalisation de huit marchés, dont deux à Ain Defla et Sétif, qui seront réceptionnés cette année.
Il a réaffirmé par ailleurs l'engagement du gouvernement à subventionner les prix des produits de base (pain, sucre, huile, lait). Le ministre, qui était accompagné du secrétaire général de l'Union des commerçants et artisans algériens Salah Souilah, a inspecté dans la localité de Ain Melha (Birkhadem) l'espace proposé par la wilaya pour abriter le marché de gros des produits agro-alimentaires qui se trouve actuellement à Gué de Constantine.
Proposition rejetée par le SG de l'Union des commerçants et artisans, qui a argumenté que la superficie de l'assiette foncière estimée à 10 ha et sa situation en pleine agglomération ne conviennent pas à cet usage. «Nous voulons un marché qui unit tous les commerçants. La superficie de l'assiette foncière doit dépasser les 40 hectares avec ouverture directe sur l'autoroute», a-t-il proposé.
Le ministre et le secrétaire général UGCAA ont convenu également de visiter un autre site dans la wilaya de Boumerdes pouvant accueillir le plus grand marché de gros des produits alimentaires en Algérie, soit 800 commerçants environ. Interrogé sur la hausse des prix du ciment et du rond à béton après l'entrée en vigueur des licences d'importation, le ministre a estimé que le marché devrait se stabiliser grâce aux stocks «considérables» importés avant l'entrée en vigueur de ce dispositif. «Nous allons faire en sorte que ces quantités soient commercialisées pour faire face à la spéculation et assurer la stabilité des prix», a-t-il assuré.
Le ministre a procédé à l'occasion de cette visite, à l'inauguration des marchés de proximité à Kouba, Mohamadia et à la place du 1er-Mai. Il a également visité le Centre national d'essais à la nouvelle ville de Sidi Abdallah, le laboratoire régional de contrôle de la qualité et de répression de la fraude et le port sec de Rouiba.

Z. M.

APRÈS LA DÉCENTRALISATION DES SERVICES

Quels rôle pour les wilaya-déléguées au regard de la crise financière

Sept mois après la publication du décret portant création de dix wilayas déléguées au Sud, une virée du ministre de l'Intérieur dans l'une des nouvelles entités administrative lui a certainement permis de mesurer l'impact qu'a eu la décision sur le développement local.



Bien que d'aucuns s'accordent à dire que la concrétisation de la mesure nécessite plus de temps dans la mesure où la mise en place d'infrastructures et leurs dotation de personnel qualifié nécessiterait forcément du temps et même un budget conséquent. Cela dit, le ministre n'aura pas manqué, au passage, de vanter le bienfondé de cette nouvelle organisation qui vise selon lui à « rapprocher le pouvoir décisionnel du citoyen ». Rappelant que la décision a été prise dans l'intérêt des habitants des nouvelles circonscriptions créées, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales a estimé que : «les efforts de développement menés dans ces nouvelles circonscriptions administratives leur permettront de se hisser au rang de wilaya à part entière». Noureddine Bedoui a tenu par ailleurs à inviter, en marge de sa virée à Touggourt dans la wilaya de Ouargla où il s'est enquis du degré d'avancement de projets et du fonctionnement d'installations relevant de son secteur, les responsables et élus locaux «à relever ce défi, pour la contribution au développement local et la satisfaction des attentes du citoyen».

Le nouveau découpage annoncé par le président de la République à la veille de son élection pour un quatrième mandat et qui fut rappelons-le probablement motivé par la montée au créneau des populations du Sud (celle d'In Salah, précisément révoltée contre des explorations expérimentales de champs pour l'extraction d'hydrocarbures non conventionnelles -aujourd'hui nécessairement abandonnées au vu de la chute vertigineuse que connaissent les prix du pétrole conventionnel-) s'est concrétisé à partir du mois de mai dernier lorsque dix daïras du grand Sud avaient été promues en wilayas déléguées. Timimoun et Bordj Badji Mokhtar dans la wilaya d'Adrar, Ouled Djellal (Biskra), Béni Abbas (Bechar), In-Salah et In-Guezzam (Tamanrasset), Touggourt (Ouargla), Djanet (Illizi), El-Meghaier (El-Oued), et El-Meniaa (Ghardaïa) ont ainsi été hissées au rang de wilayas déléguées avec des prérogatives semblables à celles des wilayas mais dont le pouvoir décisionnel est resté exclusivement rattaché à la wilaya mère. Il est vrai et nul ne peut contester l'importance d'une telle décision dans ces contrées lointaines où l'étendu des espaces semblait constitué un frein au développement local tant les distances sont énormes. Seulement, l'option d'étendre à partir de cette année (dixit le minitre de l'Intérieur au mois de novembre dernier) cette mesure aux wilayas des Hauts-plateaux –une quinzaine- et en 2017 aux régions du Nord, si bien entendu la prise de la mesure se concrétise, reste pour nombre d'observateurs peu convaincante. Sachant que nombre de projets dont la réalisation avait été annoncée pour 2015 et 2016 ont carrément été «mis au tiroir», il serait incohérent de prétendre faire plus de bénéfice en optant pour le partage du territoire, dans la mesure où dans certaines régions du nord ou même des Hauts-plateaux, il suffirait juste de donner plus de prérogatives à la plus petite subdivision territoriale, la commune en l'occurrence.

D'autant que les dernières décisions de décentralisation de certains services dont celle d'étendre la délivrance de documents jadis des seules prérogatives des daïras ou des wilayas à l'image du passeport biométrique ou encore de la carte grise ont permis de décongestionner ses grandes structures administratives.

Le ministre de l'Intérieur n'a d'ailleurs pas omis lors de sa virée à Touggourt de faire un saut au siège de la commune de Touggourt où il a inspecté le service des passeports biométriques.

En effet, la mesure si elle venait à être prise, ne tient plus la route en ces temps de vache maigre où la politique de rigueur dans les dépenses à laquelle est désormais contraint le pays au vu de la crise financière qui pointe à l'horizon nécessite -et le chef du gouvernement ne manque plus de le rappeler à chacune de ces sorties- plus de pondération.

La création de nouvelles wilayas déléguées suppose, en effet, d'importantes dépenses, que ce soit pour le personnel à recruter pour gérer ces nouvelles entités, des édifices à construire et à équiper pour abriter les nouvelles structures, des logements de fonction pour le personnel, un parc automobile, des frais de gestion et des salaires, pour ne citer que ces frais presque indispensables pour le seul démarrage de ces nouvelles entités territoriales.

Sachant que les affectations budgétaires des maigres dividendes des ventes des hydrocarbures à engranger à moyen terme doivent plutôt tenir compte d'impératifs vitaux pour le bon fonctionnement de ce qui existe déjà. En attendant le sursaut souhaité pour la diversification de l'économie nationale basée jusque-là sur la seule rente pétrolière.

Amine B.

COMMENTAIRE

Sauver la Tunisie

Cinq ans après sa révolution du Jasmin, quelques mois après le prix Nobel de la Paix décerné à ses promoteurs du dialogue national, la Tunisie renoue avec la protesta avec tous les dérapages que cela suppose. En cause du côté de Kasserine, foyer urbain où ont commencé les manifestations qui ont fait tomber le régime de Ben Ali, le malaise social que les nouveaux gouvernants issus d'un processus de démocratisation n'ont pas su atténuer. Là ce jeune chômeur qui a voulu s'immoler et puis s'est électrocuté dans une scène de désespoir qui a encore une fois embrasé le pays de Bourguiba. Que fera le gouvernement sous Badji Caid Essebsi face à cette crise qui risque de l'emporter dans une Tunisie irritable depuis que la rue a pu chasser un «dictateur éclairé» dont la police politique a fini par martyriser avec une égale cruauté les islamistes et le reste de la population non affiliée au cercle restreint de la Première dame déchue, la sinistre Leila Trabelsi, épouse Ben Ali ? Parce qu'en réalité il est à craindre, dans l'histoire du dernier détonateur, que l'injustice et la cooptation ont la vie dure chez nos voisins de l'Est. Un candidat à un concours se serait vu voler sa réussite par un pistonné et aurait donc perdu la vie en se révoltant. Répétition tragique de l'histoire chez les lauréats du Nobel. Nouvelle démystification des Printemps arabes qui ont amené Desch et désolation socioéconomiques au lieu du meilleur monde promis. Aujourd'hui, alors que l'Algérie doit surmonter l'épreuve d'une transition économique pour sortir enfin de sa dépendance de la rente pétrolière au moment où les prix du baril s'effondrent, on peut se demander qui va soutenir le peuple tunisien en ces temps de disette annoncée. Surtout qu'à la problématique du chômage massif et du développement se greffe celle du terrorisme qui menace au quotidien la stabilité en compromettant durablement le secteur du tourisme, principale source de revenus en devises et créateur d'emplois. Il faudrait que les instances internationales se décident sincèrement à sauver la Tunisie en accordant un appui financier à la hauteur des enjeux sociaux et sécuritaires. Sans quoi, le modèle tunisien disparaîtra en brûlant l'espoir de voir un jour un pays arabe conjurer définitivement le sort du chaos.

Nordine Mzalla

LE CONGRÈS RENVOYÉ AU 27 MARS

L'opposition joue les prolongations

ENCORE un autre report. Les chefs des formations politiques de l'opposition ont décidé avant-hier de tenir leur deuxième congrès le 27 mars prochain. Une date très attendue par beaucoup d'acteurs politiques et d'ONG, d'autant que les préparatifs allaient bon train depuis plusieurs mois. En fait, les observateurs attendaient plutôt la date symbolique du 18 février prochain, comme annoncée par plusieurs personnalités de cette même opposition. Que s'est-il passé durant la réunion de l'instance de suivi et de concertation (ICS) pour que l'opposition décide encore une fois d'un report? Bien que des explications assez vagues fussent données par-ci par-là pour justifier une nouvelle annulation, le mystère reste entier pour de nombreux analystes.

Aux dernières nouvelles, on a décidé de créer une commission politique dans laquelle siégera un représentant de chaque adhérent composant la coordination nationale des libertés (CNLTD). Cette commission aura pour principale mission de préparer un texte politique majeur qui devrait comporter aussi bien le diagnostic politique, économique et social du pays que les propositions de sortie de crise. Selon nos sources, il subsiste encore des divergences entre les différentes mouvances de l'opposition, en dépit de leur position commune sur la révision constitutionnelle. La CNLTD et le pôle des Forces du changement sont d'accord sur le refus catégorique de ce projet proposé par le président Abdelaziz Bouteflika et soutenu par ses partisans. Dans leurs visions, ce chantier ne répond nullement aux urgences actuelles et ne convainc pas les adversaires les moins radicaux du pouvoir.

Confortés par le partage de ce point de vue, exprimé individuellement, les partis de l'opposition ont tenté plutôt de provoquer un accord sur la feuille de route politique qu'ils veulent imposer, ou un agenda cohérent et précis. Le texte politique qui devrait définir cette démarche n'a pas eu le consensus escompté. Certains pensent qu'il faudra imposer l'idée d'une période de transition plus ou moins courte, une transition institutionnelle, qui sera mise à profit pour mettre en place les mécanismes d'une réelle démocratie. Une phase « indispensable» politiquement avant de lancer des réformes constitutionnelles sur la base d'un accord préalable entre tous les protagonistes. Le rejet de la révision telle quelle répond donc à ce souci.

Deux points majeurs furent soulevés: d'abord, la question cruciale de l'adhésion des autres formations politiques d'envergure nationale, comme le FFS ou le PT, voire de l'arrivée des personnalités historiques et des intellectuels connus susceptibles de valoriser les actions de cette opposition. Ensuite, la question sur le lancement d'actions citoyennes ou populaires pour tenter de remobiliser l'opinion publique sur la démarche de l'opposition et de lui donner ainsi un cachet politique de dimension nationale. D'ailleurs, certains comme Abdallah Djaballah ou le patron d'El Islah préconisent une action commune de proximité, à travers des meetings ou des rencontres quotidiennes à travers le territoire national.

C'est sans doute ces divergences, qui exigent beaucoup de temps, qui ont poussé l'ICS à demander un autre report de deux mois et demi. Cela devrait aussi permettre à cette opposition de tenir son second congrès juste après l'adoption par le Parlement de la nouvelle mouture de la Constitution, donc sous une autre conjoncture et dans un autre contexte. Tactique de « wait and see» ? Ou probable remise en cause d'importants dispositifs de la plate-forme de Mazafran 1, devenue le texte fondateur de cette opposition?

H.R.

AFFILIATION À LA SÉCURITÉ SOCIALE

Une infime minorité d'agriculteurs couverte

SEULEMENT 3% des agriculteurs sont affiliés à la sécurité sociale soit une infime minorité dans un secteur qui absorbe beaucoup de main d'œuvre souvent saisonnière. C'est ce qu'a fait savoir avant-hier à Oran le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ahmed Ferroukhi.
Le nombre d'agriculteurs s'élève à 2.500.000 sur le plan national, alors que le nombre d'affiliés aux caisses d'assurance ne dépasse pas les 36.000, a dit le ministre lors d'une rencontre de trois jours sur la couverture sociale des agriculteurs, organisée à la faveur du premier salon de l'agriculture "Agripro Expo" au Centre des conventions d'Oran (CCO). Cette rencontre, la quatrième après celles du Centre, de l'Est et du Sud du pays, regroupant les responsables de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) et de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) des wilayas de l'Ouest vise à sensibiliser et à inciter un grand nombre d'agriculteurs et d'éleveurs possible à se faire assurer, Selon Ferroukhi.
Pour redresser la situation, le ministre a préconisé la mobilisation de tous les moyens dont l'organisation de journées d'information, de caravanes, de rencontres, pour sensibiliser les agriculteurs et éleveurs sur l'importance de s'affilier à la sécurité sociale, expliquant que cette démarche permettra de stabiliser la main d'œuvre agricole et de moderniser ce secteur qui revêt une importance cruciale dans la conjoncture économique actuelle. M. Ferroukhi a accordé un délai, jusqu'à mars prochain, pour recueillir les dossiers des agriculteurs qui seront étudiés avant le mois d'octobre de l'année courante, comme dernière échéance pour le dépôt des cotisations sociales des agriculteurs et éleveurs.
Il a souligné, à ce propos, que l'Etat a mis en place un cadre juridique des plus souples, adapté à la spécificité du secteur de l'agriculture et a fourni toutes les facilitations aux professionnels pour les encourager à intégrer la couverture sociale. Après avoir visité le salon de l'agriculture, le ministre s'est rendu dans la commune d'Es-Senia où il a inauguré le nouveau siège de la subdivision de l'agriculture qui couvre cinq communes (Oran, Es senia, El Kerma, Sidi Chahmi et Bir El Djir). M. Ferroukhi a achevé sa visite à la ferme pilote "Si Miloud", à Oued Tlélat, relevant d'un partenariat public-privé, où il a insisté sur l'importance de ce genre d'exploitations pour booster la production locale et réduire l'importation.

S. N.

LE PR. KHIATI TIRE LA SONNETTE D'ALARME SUR LA MALTRAITANCE DES ENFANTS

Plus de 50 000 cas enregistrés annuellement

Le président de la Fondation nationale pour la promotion de la santé et du développement de la recherche (Forem), Mustapha Khiati, a tiré la sonnette d'alarme sur la situation des enfants en Algérie. Selon lui, plus de 50.000 enfants sont maltraités chaque année.

Le professeur Khiati qui s'est exprimé jeudi dernier sur les ondes de la Chaîne III de la radio algérienne, a estimé que les chiffres officiels communiqués chaque année par les services de sécurité, et qui font état de 10 000 cas par an, «ne correspondent pas à la réalité et sont loin de traduire réellement l'expansion alarmante du fléau». Il estime que les statistiques sont beaucoup «plus importantes.
Le nombre de cas de maltraitance est de 50 000 annuellement, voire plus», a-t-il affirmé.». Le président de la Forem regrette que «beaucoup de cas d'agression ne soient pas déclarés», en raison des tabous empêchant certaines familles, notamment des zones rurales, de les dénoncer. «Surtout dans le cas de maltraitances intrafamiliales», a-t-il souligné. Aujourd'hui, la situation est «très difficile», au point que l'enfant «n'est plus en sécurité dans notre société», a ajouté le Pr. Khiati.

Des peines maximales pour les violeurs

Pour faire face aux nombreuses agressions que subissent les enfants (viol, kidnapping, maltraitance, etc), le président de la Forem a insisté sur l'importance de pallier le vide juridique existant en matière de protection des enfants en Algérie. «Il faut déployer plus de dispositifs pour la protection de l'enfant et mettre en place des textes dissuasifs», a-t-il dit.
Allant dans le sens de ce texte de loi, Khiati ne manquera pas de préciser qu'«il est persuadé qu'il faut que les textes portent sur des peines maximales». Revenant sur ce texte de loi, il tient particulièrement à revenir sur deux questions qui, selon lui, méritent d'être révisées. Elles concernent en premier lieu les diverses grâces dont peuvent bénéficier trop souvent ces criminels. «La société demande à que ce type de peines soient des peines incompressibles», a-t-il insisté. Il est incompréhensible pour lui que «des grâces arrivent à réduire les 5 à 10 ans qu'encourent ceux qui commettent ce type de crimes à 2 ans et parfois moins».
Il soulèvera un autre point qu'il juge primordial : la récidive. «Un violeur est tenté de revenir sur son acte, cela a été prouvé et démontré dans plusieurs pays», indique-t-il. Pour lui, sur ce type de cas, le texte n'offre aucune précision. Il reviendra dans son intervention sur la notion de «responsabilisation» des parents pour les actes commis par des enfants de moins de 10 ans. Pour lui, dans les nouvelles dispositions pénales, il aurait fallu impliquer la responsabilité des parents pour les actes commis par cette catégorie.

27% des lycéens et 14% des collégiens consomment de la drogue

Évoquant le phénomène de la drogue en milieu scolaire, le président de la Forem a révélé un taux de «27% des lycéens et 14% pour les élèves du cycle moyen». Un taux «préoccupant». D'où l'impératif de considérer ce problème comme «un aspect de violence», selon lui. Pour ce qui est de l'échec scolaire, l'intervenant fait état de 200 000 enfants qui quittent annuellement les bancs de l'école.
Ces derniers peuvent constituer «des consommateurs potentiels de la drogue, faute de programmes de prise en charge», déplore le Pr. Khiati. Afin d'anticiper les menaces dont pourrait être la cible cette population fragile, il appelle à la création d'un Observatoire de l'enfance seul, selon lui, à même de prévenir les déviances dont elle pourrait être l'objet. **Lynda Louifi**

RÉVOLTÉS CONTRE LEURS CONDITIONS DE VIE

Des citoyens assiègent le siège de l'APC de Dar Nacer à Bejaïa

RÉVOLTÉS par les conditions très précaires dans lesquelles ils vivent depuis des lustres, des dizaines d'habitants de la localité périphérique Dar Nacer de la commune de Bejaïa ont assiégé jeudi matin la mairie pour dénoncer «le peu d'égards» que manifestent les autorités locales envers leur localité.
Ils ont observé un rassemblement et fermé le siège de l'APC pour exprimer leur révolte et inciter surtout les autorités communales à s'occuper de leurs soucis qu'ils disent avoir, mainte fois, portés à la connaissance de ces dernières qui n'ont pourtant pas manqué de prendre des engagements de les prendre en charge, sans toutefois honorer leurs promesses estiment-ils.
Les protestataires ont décidé de secouer encore le cocotier afin d'améliorer leurs conditions de vie. Parmi les points qui les font râler le plus, il y a «la réalisation d'un réseau de voirie et d'assainissement, le renouvellement du réseau d'eau potable pour mettre fin aux pénuries hydriques surtout en été, l'aménagement de la voie débouchant au village, la construction d'abris bus, l'aménagement des trottoirs, la création de l'éclairage public, etc.
Devant la pression exercée par les protestataires, le vice-président de l'APC M. Djabali a déployé beaucoup d'énergie pour calmer les esprits surchauffés et programmer une réunion avec le maire et tout l'exécutif pour ce dimanche après-midi où les revendications des manifestants seront mises sur la table des discussions. Les mécontents sont repartis après plus deux heures de siège avec la détermination de revenir ce dimanche pour arracher des engagements concrets et par écrit sur la prise en charge de la majorité des doléances mises en avant.
A noter que les parents d'élèves de l'école Handi-Saïd d'Aït R'zine continuent de protester contre les conditions lamentables de l'établissement. Les parents ont tout bonnement empêché leurs enfants de rejoindre les bancs de l'école mercredi et jeudi pour exprimer leur colère face aux carences qu'enregistre l'école. Pour rappel, ils avaient mené un mouvement similaire le 3 janvier dernier pour réclamer, entre autres, un nouvel enseignant de français, en replacement de l'actuel qui a pris un congé de maladie de 22 jours. Ils ont rencontré le chef de daïra qui leur a promis de saisir le directeur de l'éducation de la wilaya de Béjaïa et de l'informer de la situation que traverse l'établissement, sachant que les parents ont refusé le retour de l'instituteur à qui il est reproché d'avoir «compromis» la scolarité de leurs enfants par ses absences prolongées». **N. B.**

SELON L'AMBASSADEUR DU JAPON

Le rapatriement des ressortissants nigériens, "un défi réussi"

LE RAPATRIEMENT des ressortissants nigériens vers leur pays a été un ''défi réussi'' par les autorités algériennes, a estimé hier à Tamanrasset, l'ambassadeur du Japon à Alger, Masaya Fujiwara. «L'opération a été un défi réussi par les autorités algériennes qui lui ont réuni les conditions adéquates», a indiqué le diplomate à la presse, à la suite d'une visite, en compagnie de la présidente du Croissant rouge algérien, Saida Benhabilès, du centre d'accueil à Tamanrasset des ressortissants nigériens, en prévision de leur rapatriement. Un centre qui, a-t-il dit, offre, au vu de la qualité de ses prestations, "toutes les conditions de respect de la dignité humaine". Le gouvernement nigérien avait formulé une demande de rapatriement de ses ressortissants en séjour illégal sur le territoire algérien, à laquelle les autorités algériennes ont répondu favorablement. Depuis la vague des réfugiés nigériens en Algérie, les autorités ont installé 49 nouveaux centres d'accueil pour les regrouper avant de les reconduire à leur pays à la demande du gouvernement de Niamey. L'opération de rapatriement de quelque 3 000 nigériens ayant trouvé refuge en Algérie a été entamée en décembre 2014. Le même mois, neuf réfugiés nigériens ont été tués dans un accident de la route alors qu'ils étaient en voie de reconduite vers leur pays. L'autocar qui les transportait est entré en collision avec un camion près de Ghardaïa, à 600 km au sud d'Alger. Toutefois, le programme de rapatriement peine à être établi compte tenu du fait que les réfugiés sont de plus en plus présents en Algérie. Le Premier ministre du Niger, Brigi Rafini, a affirmé devant le Parlement que la majorité de ces déplacés vivaient de la mendicité en Algérie. En juin 2014, Amadou Marou, ministre de la Justice et porte-parole du gouvernement, a vu dans la présence de ces migrants un «déshonneur» pour son pays.

S. N.

ALORS QUE DEUX RESSORTISSANTS ÉTRANGERS ONT ÉTÉ TUÉS À ALGER

Qui sont ces étrangers recherchés par Interpol et arrêtés par la PAF ?

De plus en plus de ressortissants étrangers recherchés par la Police internationale (Interpol) séjournent en Algérie. Qu'est ce qui motive de l'Algérie ? Comment la DGSN a-t-elle pu localiser certains parmi ces étrangers ? Pourquoi ces derniers recourent-ils aux faux passeports pour tenter de gagner la France ?



Chaque mois, une moyenne de cinq ressortissants étrangers sont interpellés par les éléments de la Police des frontières (PAF) aux aéroports du pays ou aux frontières terrestres. Pis, la plupart des étrangers appréhendés rentrent et tentent de sortir du pays avec de faux passeports biométriques, ce qui nécessite des enquêtes approfondies par les policiers chargés de ce genre d'affaires. Aussi, le fait marquant est que la grande majorité des ressortissants étrangers choisissent toujours la même destination, la France, pour tenter de passer entre les mailles de la PAF via les aéroports du pays. Comment peut-on expliquer cela : Cependant, la plupart de ces ressortissants recherchés par Interpol sont des Européens ou des Africains, faut-il le souligner. Le 21 janvier, une ressortissante étrangère, dont la nationalité reste à déterminer, a été appréhendée à l'aéroport international d'Alger en possession d'un passeport biométrique falsifié, alors qu'elle s'apprêtait à quitter le sol algérien à bord d'un vol vers Paris. La jeune dame, la quarantaine, a éveillé des soupçons chez les éléments de la PAF suite à son comportement suspect au moment où elle a présenté ses documents de voyage. Emmenée vers la salle des services de police, sise à l'enceinte même de l'aéroport d'Alger, la ressortissante étrangère, enceinte de huit moins a brusquement ressenti des douleurs, ce qui a poussé les policiers à la transférer vers la clinique maternelle d'El Harrach où elle a accouché. Cette jeune dame est toujours gardée en surveillance tandis que l'enquête poursuit son cours pour savoir où elle a falsifié son passeport. Quelques jours avant, plus exactement le 13 janvier passé, un autre ressortissant étranger a été à son tour interpellé par les éléments de la PAF au moment où il tentait de prendre le vol vers Paris. Agé d'une trentaine d'années, il était recherché par la police internationale (Interpol), selon la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). La police algérienne n'a pas donné d'autres précisions sur l'origine du mandat d'arrêt international lancé à l'encontre du ressortissant étranger en question ni sur sa nationalité et les motifs de son séjour en Algérie. Selon toujours la DGSN, l'arrestation de cet étranger a été effectuée au niveau de l'aéroport Houari-Boumediene, après le contrôle de ses documents de voyage qui ont révélé le mandat d'arrêt lancé à son encontre par Interpol. Le 7 janvier passé, un troisième étranger de nationalité française, qui allait se rendre à Paris, a été arrêté toujours à l'aéroport international d'Alger, après une opération de contrôle effectuée par la police des frontières appartenant à la deuxième brigade de police judiciaire (PJ). Le ressortissant français est, également, recherché par Interpol, il séjournait à Alger depuis quelques temps. Il avait pour objectif de rallier la capitale française Paris par un vol d'Air France. Toutefois, à la PAF, il a paniqué devant les policiers chargés du contrôle. Attirés par son comportement suspect, ces derniers l'ont invité à présenter ses documents de voyage ainsi que sa carte d'identité avant d'être emmené vers la salle des services de police pour plus d'interrogatoire. En consultant le fichier des personnes recherchées, les éléments de la PAF ont localisé le nom et la photo dudit ressortissant qui figure parmi les personnes sous le coup d'un mandat d'arrêt d'Interpol. L'homme a été interpellé et conduit en prison en attendant son transfert à Interpol (comme le stipule l'accord entre la DGSN et Interpol).

Les auteurs de l'assassinat de deux étrangers aux Eucalyptus arrêtés

Deux suspects et leur complice dans l'assassinat de deux ressortissants étrangers, enregistré le 26 décembre dernier aux Eucalyptus (Alger), ont été arrêtés par les éléments de la police judiciaire de la sûreté de wilaya d'Alger, a annoncé mercredi un responsable de cette structure. «Après enquête approfondie, nous avons arrêté les suspects de ce double homicide volontaire, qui ont reconnu les faits», a indiqué à la presse Khaled Menaïa, chef de la brigade de criminelle à la division Est de la police judiciaire de la sûreté de wilaya d'Alger. Il a précisé que les suspects et leur complice dans cette affaire dans laquelle un troisième ressortissant a été blessé «ont été appréhendés en dehors du secteur de compétence des services enquêteurs». Les suspects, qui ont été présentés au parquet d'El Harrach (Alger), sont accusés de «constitution d'un groupe de malfaiteurs, d'homicide volontaire et de tentative de vol caractérisé». Le complice, quant à lui, est accusé de «non-dénonciation».

F. Sofiane

DES AVOCATS DANS L'AFFAIRE SONATRACH 1 :

«Chakib Khelil ne respectait pas les directives du gouvernement»

LES PLAIDOIRIES de la défense constitués au profit des accusés impliqués dans le scandale financier lié à l'affaire Sonatrach 1 et plus précisément dans la rénovation du siège de Sonatrach sis à la rue Ghermoul (Alger), et contre lesquels le représentant du parquet général a requis de lourdes peines, se sont poursuivis avant-hier tard dans la soirée, au tribunal criminel d'Alger. La deuxième journée des plaidoiries de la défense a été inaugurée par Me Ksenti Mansour, avocat de l'accusé Chawki Rahal, qui occupait au moment des faits le poste de directeur général adjoint à la Sonatrach, chargé de l'activité commerciale. Est poursuivi pour « association de malfaiteurs».

D'emblée, Me Ksanti a indiqué que «son client n'a rien à voir avec la décision de rénovation du siège Ghermoul», comme l'avait affirmé l'accusé lors de son audition par le juge Mohamed Reggad en précisant que les travaux de rénovation avaient été décidés par le ministère. De son côté, Me Belabbés Mohamed Amine, avocat de l'accusé Aït El Hocine Mouloud, chef du département technique à la direction de commercialisation du géant pétrolier poursuivi pour «conclusion de contrat non réglementés et tentative de dilapidation de deniers publics» a plaidé l'innocence en faveur de son client concernant tous les faits retenus contre lui par les juges de la Chambre d'accusation, affirmant qu'il s'agit d'accusations infondées.

Il a tenu à indiquer que son client « n'avait pas le pouvoir de décider même s'il avait été nommé président du comité d'étude des offres techniques du projet de rénovation du siège Ghermoul », précisant que « seul son supérieur, qui s'est présenté au tribunal en tant que témoin dans l'affaire Sonatrach 1 en avait les prérogatives ».

Le même tribunal a par ailleurs a entendu la défense du mis en cause Sanhadji, alors directeur des activités centrales à la Sonatrach, accusé d'attribution d'avantages indus à Mme Miliani Nouria, directrice de CAD, bureau d'études qui a obtenu le contrat de gré à gré. « Ce dernier a estimé que son client agissait sur instruction du ministre de l'Energie et des Mines à l'époque, Chakib Khalil, et de l'ex-PDG de Sonatrach, Mohamed Meziane », a soutenu Me Aqdad Radia. L'avocate en question a en outre indiqué que dans une correspondance, « le Chef du gouvernement a instruit l'ex-ministre, Chakib Khalil, d'attribuer le siège Ghermoul d'Alger au ministère des Transports ». Après avoir remis une copie du document au président du tribunal Mohamed Reggad, Me Aqdad a cité une autre correspondance qui rappelle au ministre le premier document et la nécessité de prendre les mesures adéquates à ce sujet. L'avocate a affirmé que l'ex-ministre du secteur n'a pas pris en considération ces correspondances et a donné des instructions contraires à Mohamed Meziane pour réserver le siège Ghermoul à son département ministériel. Le mis en cause, Sanhadji, a reçu cette instruction qui devait rester confidentielle, selon elle.

La première chose qui lui est venue à l'esprit, c'est de rénover le siège pour Sonatrach et le ministère de l'Energie et des Mines à travers la conclusion d'un marché de gré à gré pour accélérer les travaux et conférer à la totalité du projet un caractère d'urgence, d'autant que ses prérogatives le lui permettaient. Selon Me Aqdad, « cette décision ne constitue pas une violation de la règle interne "R15" de Sonatrach qui renferme des clauses adaptées au code des marchés publics».

Elle a rappelé les déclarations du mis en cause Sanhadji qui a nié avoir un quelconque lien avec le choix du bureau d'études CAD qui a obtenu le marché car cela ne relève pas de ses prérogatives, comme l'ont confirmé de nombreux témoins auditionnés par le tribunal criminel d'Alger qui disent que « l'accusé n'est en aucun cas intervenu pour privilégier ce bureau ». Les plaidoiries se poursuivront lors des prochains jours et les délibérations sont attendues pour la semaine prochaine. Pour rappel, 19 personnes ont été interpellées dans ce scandale. Sept ont été mises sous mandat de dépôt, dont les deux fils de l'ex-PDG de Sonatrach, l'ancien PDG du CPA et son fils, deux vice-présidents de Sonatrach et un entrepreneur privé, alors que l'ex-PDG, deux autres vice-présidents et trois cadres de Sonatrach ont été placés sous contrôle judiciaire pour « violation de la réglementation des marchés publics, association de malfaiteurs et corruption ». Selon une enquête menée par le DRS, pas moins de 1 600 marchés ont été attribués de gré à gré ces dix dernières années par le géant pétrolier (Sonatrach) plusieurs hauts responsables seraient impliqués dans des malversations. Il convient de signaler que la Sonatrach n'en est pas à son premier scandale, puisque l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia, avait déjà instruit l'Inspection générale des finances (IGF) en 2006 d'enquêter sur les marchés conclus par Sonatrach et la société américaine dissoute BRC. 41 marchés de gré à gré auraient été conclus avec BRC, pour un montant total de 185,7 milliards de dinars (2,1 milliards d'euros).

Redouane Hannachi

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE CHLEF
DAIRA DE TENES
COMMUNE DE TENES
NIF : 096202029039921

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHES

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics et suite à l'avis d'appel d'offres national restreint n° 79/2015, paru dans les quotidiens nationaux *El Hayat* et *le Jeune Indépendant* le 09/12/2015 pour la réalisation des projets cités dans le tableau ci-dessous et vu les procès-verbaux de la commission d'évaluation des offres techniques et financières en date du 05/01/2016 à **09 h** et à **14 h** respectivement, les marchés sont attribués provisoirement aux entreprises suivantes :

Intitulé du projet	Nom et NIF de l'entreprise	Coût de réalisation proposé (DA)	Délais d'exécution	Critère de choix de l'entreprise
Aménagement Hay Frères Mékaoucha (1ère tranche)	E.T.P.B ZERDANI Ahmed Oued Sely-Chlef **NIF : 174022100630115**	8.673.958,80	03 mois	Offre qualifiée techniquement (39 pts) et moins disante
Aménagement route reliant Hay Tifeles à la RN 11	EURL – Ouahab entreprises, géraut Boumessaoud Med Chetia – Chlef **NIF : 001502249001945**	11.925 810,00	03 mois	Offre qualifiée techniquement (38 pts) et moins disante
Aménagement la route reliant Hay Hôpital Zighout Youcef à la RN 11	E.T.P.H CHAIEB EDRAA Sadek Chlef **NIF : 196402010002361**	19.971.189,00	03 mois	Offre qualifiée techniquement (37,50 pts) et moins disante

Les soumissionnaires non retenus peuvent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières dans un délai de trois jours à partir de la parution de cet avis dans les quotidiens nationaux, et ce conformément à l article 125 du décret présidentiel cité ci-dessus, et peuvent aussi introduire leurs recours auprès de la commission des marchés compétente conformément à l'article 114 du même décret dans un délai de **10 jours** à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux.

LE PRESIDENT DE L'APC

Le Jeune Indépendant **du 23/01/2016/ANEP N° 403064**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية الجزائر
المقاطعة الإدارية للحراش
بلدية الحراش

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE
D'EL-HARRACH
COMMUNE D'EL-HARRACH

Réf : N°.08....STN/2016 EL-HARRACH, LE2016 جانفي 04

A

Monsieur le Directeur de l'Entreprise
EGTPH BOUMIA ABDELHAK

Cité Ouled OMAR Ouled Moussa (w) BOUMERDES

3ème MISE EN DEMEURE

Objet : A/S Travaux de voirie au niveau du lotissement 03 Caves II Commune d'El Harrach

L'Entreprise **EGTPH BOUMIA ABDELHAK** titulaire du marché N°41/BM/2012 du 30/09/2012 relatif aux travaux de voirie au niveau du lotissement 03 Caves II Commune d'El Harrach , est mise en demeure de lever les réserves mentionnées lors de la réunion en date du 29/09/2015 :

-Évacuation des déblais
-Surélévation des regards de visite et bouches à clés
-Revoir les zones endommagées
-Procéder au nettoyage et goudronnage des accotements

Dans un délai de 48 Heures.

Faute de quoi la résiliation au tort exclusive de l'entreprise sera prononcée.

Le Jeune Indépendant **du 23/01/2016/ANEP N° 403004**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE BEJAIA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 12/2016

Un avis d'appel d'offres national restreint est lancé pour :
« LA REALISATION DE NOUVELLES FACULTES 6000 PLACES PEDAGOGIQUES AVEC DEPENDANCES A ABOUDAOU – WILAYA DE BEJAIA »

- **Lot n° 01** : réalisation d'un bloc animalerie en TCE
Les Entreprises intéressées et titulaires du certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité, de la catégorie quatre (IV) et plus en bâtiments.

- **Lot n° 02 :** peinture du bloc laboratoire de médecine.
Les entreprises intéressées et titulaires du certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité, de la catégorie une (I) et plus en bâtiments.

Les entreprises intéressées et titulaires du certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité, peuvent retirer le cahier des charges (Offre technique + Offre financière + dossier de candidature) auprès de la direction des équipements publics de la wilaya de Béjaïa, sise à l'ex-OPGI cité des 600 logements Bt A25 Ihaddaden Béjaïa.

A. OFFRE TECHNIQUE :
L'offre technique contient :
La déclaration à souscrire, l'instruction aux soumissionnaires, le registre du commerce et le statut de l'entreprise, certificat de qualification et classification, extrait de rôle lié à l'activité, apuré ou échéancier, carte d'immatriculation fiscale, mise à jour CASNOS, CNAS, CACOBATH apuré ou échéancier, casier judicaire, les références professionnelles (attestation de bonne exécution avec le montant et le procès-verbal de réception provisoire), les moyens humains (engagement) signé et cacheté, moyens matériel mobilisable (engagement) signé et cacheté, le planning et délai global de réalisation, reçu de dépôt des comptes sociaux auprès du CNRC et la déclaration de probité.

B. OFFRE FINANCIERE :
Elle est composée de :
1. La soumission originale et une photocopie dûment paraphée.
2. Le cahier des prescriptions spéciales.
3. Le bordereau des prix unitaires.
4. Le devis quantitatif et estimatif.

C. DOSSIER DE CANDIDATURE :
Il est composé de :
1. Une déclaration de candidature.
2. Une déclaration de probité.
3. Les statuts pour les sociétés.
4. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant.
5. Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats.

Les offres doivent parvenir à Monsieur le Directeur des équipements publics de la wilaya de Béjaïa (ex-OPGI, cité 600 logements lhaddaden Béjaïa) dans les **10 jours** à compter de la 1re parution du présent avis dans la presse nationale sous double enveloppe fermée et anonyme portant la mention suivante : Appel d'offres national restreint pour **«LA REALISATION DE NOUVELLES FACULTES 6000 PLACES PEDAGOGIQUES AVEC DEPENDANCES A ABOUDAOU- WILAYA DE BEJAIA»**

«SOUMISSION A NE PAS OUVRIR».

L'ouverture des plis techniques, financiers et dossier de candidature se fera en séance publique au siège de la Direction des Equipements publics de la wilaya de Béjaïa le dernier jour ouvrable correspondant à la date limite de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant **du 23/01/2016/ANEP N° 403 156**

ELEVAGE ET PRODUCTION BOVINE DANS LA WILAYA DE TIZI OUZOU

Cap sur la culture du sorgho fourrager



De notre bureau, Saïd Tissegouine

Comment assurer un meilleur rendement dans la production laitière et celle des viandes dans la wilaya de Tizi-Ouzou tout en tenant compte de la nature de ses sols ? Comment le producteur doit- il s'y prendre pour jouir de son entière autonomie dans le cadre de ses activités, dans la mesure où l'autonomie est synonyme d'économie financière ? Enfin, est-il possible pour le producteur de procéder à l'extension de sa culture fourragère, synonyme d'augmentation de son cheptel ?

Telles sont les trois questions clefs exposées lors du séminaire tenu jeudi dernier à l'Institut des technologies et des moyens agricoles et spéciale agricole de montagne (ITMAS) de Boukhalfa (Tizi Ouzou) par l'expert en la matière, Saïd Abizar. «La culture du sorgho fourrager» est le thème de la rencontre scientifique organisée par la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Tizi Ouzou avec le concours de l'ITMAS de Boukhalfa, qui a regroupé des universitaires et des professionnels de la production des viandes et laits bovins. Tout au long de son intervention le séminariste, qui exerce auprès des entreprises MOTOREST de Constantine et NUTRIVACHIE de Timizart (Tizi Ouzou), a mis en évidence les bienfaits du sorgho fourrager, et ce tant sur le plan nutritif pour le bovin que sur le plan purement économique. Saïd Abizar a avant tout souligné qu'historiquement, le sorgho a été cultivé pour la première fois en 1850. En 1900, ce fourrage est alors cultivé abondamment pour deux principaux motifs : il est économique puis facile à cultiver. Le séminariste a rappelé que la culture du sorgho exige moins d'eau que le maïs, que sa coupe est multiple (5 fois par an) et enfin que sa valeur nutritive est égale à celle du maïs. L'expert Saïd Abizar a par ailleurs noté qu'il existe trois sortes de sorgho : le sorgho à graines, le sorgho géant et le sorgho fourrager. C'est ce dernier qui est recommandé aux éleveurs car il est de nature multicoupes. L'expert économique et commercial auprès de MOTOREST et NUTRIVACHE axer a tenu à son intervention sur la problématique rencontrée par l'éleveur, le manque d'espace pour contenir un cheptel bovin important, l'élevage hors sol, le recours massif à l'achat du fourrage, l'apparition du marché fourrager spéculatif, le recours significatif aux prestataires et enfin l'épuisement des ressources physiques et morales.

Des solutions pour une meilleure production

Les solutions préconisées reposent sur l'intensification et l'amélioration de la culture du sorgho fourrager, le recours à la mécanisation pour améliorer la qualité et la production des fourrages d'où l'élimination de la spéculation vu la diminution de l'achat des fourrages.

Au passage, le séminariste a noté qu'un recours prestataire coûte à l'éleveur, en termes financiers, 80 000,00 DA l'hectare. Ce montant est atteint en faisant le calcul suivant: 1500 DA pour l'opération de fauche 3500 DA pour la presse, 2000 DA pour l'enrubannage et enfin 1000 DA pour la manutention. Saïd Abizar a préconisé deux solutions pour le producteur et pour l'éleveur. La première est d'ordre matériel, la seconde a trait à la façon de cultiver le sorgho fourrager. La première solution est, naturellement, une autonomie dans la production, c'est-à-dire une jouissance personnelle de l'outil de production. Il est donc suggéré au producteur de posséder son propre kit dont le coût global avoisine 3 millions de dinars. S'il a déjà un tracteur, il peut le munir d'un chargeur. Cette pièce, dont «le coût est absolument abordable», est fabriquée par deux entreprises étrangères. Selon les termes des conventions signées avec l'Algérie, ces deux entreprises se sont engagées à produire des chargeurs adaptables à toute marque et tout type de tracteur. Concernant la deuxième solution, le séminariste a suggéré de procéder ensuite à l'opération de roulage, après avoir ensemencé le champ, car cela permet d'assurer un meilleur contact entre la graine de semence et la terre, mais aussi, d'améliorer la qualité et la rapidité de la pousse. Par ailleurs, le recours au semoir (appareil mécanique moderne) permettra la semence de 200 000 à 300 000 grains de semence, soit l'équivalent de 25 à 30 kg à l'hectare, alors que la quantité de semence utilisée à ce jour par nos producteur est estimée à un quintal par hectare. Autrement dit, grâce au semoir, on fait non seulement une économie de 70 à 75 kg de semence mais on s'assure aussi une meilleure production tant quantitative que qualitative. Saïd Abizar a énuméré par ailleurs une multitude de conseils pratiques pour la production du sorgho fourrager. Les méthodes scientifiques préconisées contrarient violemment les anciennes méthodes. C'est le cas au moment de la coupe, de l'enrubannage et de l'emmagasinement du fourrage une fois mis en balle. Avec l'ancienne méthode, on attend que la pousse du sorgho finisse sa croissance, on en fait des bottes après la coupe et on les place souvent à l'horizontale, c'est-à-dire selon sa forme rectangulaire. Une telle méthode est en fait mauvaise puisque le fourrage perd ainsi beaucoup de sa matière nutritive. Une perte qui se répercute sur la vache qui le consomme et, en définitive, sur le plan économique. Selon le séminariste, la coupe doit se faire quand la feuille de sorgho atteint environ 1,20 m de hauteur. L'enrubannage doit être ensuite fait en forme de balle avant de presser le fourrage au maximum. Moins l'air pénètre la balle, plus sa matière nutritive est préservée. Saïd Abizar, a prouvé que dans le respect strict des normes scientifiques, l'éleveur peut s'assurer un élevage de 68 vaches pour une superficie de cinq hectares. Donc, la théorie ancienne donnant une vache pour un hectare est à présent largement dépassée. Avant de céder la parole à un autre expert en culture fourragère et en aliment nutritif pour le bétail, un Turc répondant au nom d'Issaâk, Saïd Abizar a tenu à souligner que la ration journalière d'une vache en matière de sorgho fourrager, qui constitue un aliment de base, est de 20 kg. L'expert en sciences économiques et commerciales a également indiqué que le sorgho fourrager est une culture d'été et, par conséquent, l'éleveur peut utiliser la même surface en dehors de la saison d'été pour une autre cultu re telle que le trèfle, le vesce, l'avoine et autres.

L'expérience turque

Pour sa part, l'expert turc, qui a déjà mené des missions scientifiques et des expériences un peu partout dans le monde, a souligné que le sol de la wilaya de Tizi Ouzou est très indiqué pour la culture du sorgho fourrager. L'expert Issaâk a rappelé qu'il est même possible de faire deux cultures en même temps dans un même champ. Cela se pratique d'ailleurs couramment ailleurs, à l'exemple de la Turquie. Actuellement, ce spécialiste turc, qui réside à Tizi Ouzou, assure le suivi scientifique d'une plantation de culture fourragère dans une ferme agricole de Ouaguenoun. Le directeur de l'ITMAS de Boukhalfa, Saïd Tamene, a confié au Jeune Indépendant que l'expert turc lancera une deuxième expérience à partir du mois de mars prochain sur les parcelles de terre appartenant à l'institution qu'il dirige. Cette expérience portera justement sur la culture du sorgho fourrager. Notre interlocuteur a précisé que prendront part directement à cette prochaine opération expérimentale les étudiants et les enseignants de l'ITMAS ainsi que certains éleveurs et producteurs de la wilaya de Tizi Ouzou. Saïd Tamene a par ailleurs rappelé que l'année passée, les enseignants et les étudiants de l'ITMAS avaient prêté main forte à un producteur de pomme de terre local. Celui-ci a ainsi réussi à produire 500 quintaux de pommes de terre par hectare. Serait-ce l'éveil et le lancement tant attendu de l'économie locale hors hydrocarbures ? En tout cas, dans le secteur agricole, la direction des services agricoles de la wilaya de Tizi Ouzou a déjà relevé le défi. Sid-Ali Chebah, présent à ce séminaire de l'ITMAS en sa qualité de cadre et de représentant de la DSA, a indiqué que ses services ont reçu des instructions du ministère de tutelle pour venir en aide financièrement aux agriculteurs. Le financement de la semence du sorgho fourrager à raison de 50% fait partie de ces aides. Pour cela, l'agriculteur concerné devra se rapprocher des services de la DSA, remplir un simple formulaire avant d'obtenir la semence auprès des minoteries désignées comme partenaires de la DSA. Par ailleurs, les services de la DSA assurent le suivi et le parrainage de toutes ces opérations agricoles. En d'autres termes, les pouvoirs publics encouragent à présent, plus que jamais, l'activité agricole dans son authentique concept économique moderne. **S. T.**

LA SITUATION MILITAIRE ACTUELLE EN SYRIE

L'armée syrienne resserre l'étau sur Alep

par Valentin Vasilescu

Depuis le 6 janvier, qui marque la fin de la première phase des bombardements russes, l'armée arabe syrienne reconquiert le terrain sur tous les fronts, à l'exception d'une zone au Nord d'Alep. En effet, de nouveaux jihadistes, c'est-à-dire des troupes fraîches, viennent d'y arriver par la Turquie, avec de nouveaux équipements.



D'une manière générale, les bombardements ont détruit l'ensemble des bunkers que les Occidentaux et les puissances du Golfe avaient construits, de sorte que les jihadistes n'ont plus d'installations protégées, même s'ils conservent de nombreux tunnels où se cacher. De très nombreux combattants ont fui, mais l'arrivée de renforts jihadistes montre que la guerre est loin d'être terminée et que l'Otan n'a toujours pas renoncé. L'armée arabe syrienne devrait sécuriser rapidement l'essentiel du pays habité, le Sud et le Nord-Ouest. Les combats devraient alors se concentrer au Nord-Est, dans la zone proche des frontières turque et kurde d'Irak. Les bombardements auxquels l'aviation russe a procédé depuis le 30 septembre 2015 visaient à détruire l'infrastructure militaire des jihadistes qui se battent contre la République arabe syrienne. Les Russes ont utilisé principalement des bombes et des missiles de haute précision [1].

Les bombardiers russes Su-24 M, Su-25 SM3 et Su-34 ont attaqué des dépôts d'armes, de munitions et des installations de fabrication d'explosifs installés par les jihadistes. Ces bombardements visaient à limiter leur puissance de feu. Des dépôts de carburant et des parcs automobiles ont également été bombardés pour limiter leur capacité de manœuvre. Les Russes ont aussi bombardé des camps d'entrainement, des centres de commandement et de transmissions afin de limiter leur capacité de contrôler et de coordonner leurs actions. De leur côté, les hélicoptères d'attaque russes Mi-24 V ont détecté la création de petits groupes mobiles de combattants et attaqué leurs véhicules, réduisant leur mobilité. Le résultat de l'action de l'aviation russe se reflète dans l'avance enregistrée par les troupes terrestres syriennes pendant les deux à trois derniers mois [2].

Dans le nord-ouest du territoire syrien (gouvernorat d'Alep, d'Idlib et le nord du gouvernorat de Lattaquié), la partie la plus densément peuplée du pays, il y a une zone continue contrôlée par environ 12 000 combattants soi-disant « modérés » (appartenant pour la plupart au Front Al-Nosra, branche syrienne d'Al-Qaïda) et 5 000 combattants de l'ÉI. En dehors d'une zone tampon partiellement occupée par les forces kurdes, l'ensemble de la frontière nord-ouest de la Syrie est contrôlée par les jihadistes. C'est ici que l'on trouve les corridors d'approvisionnement en armes, en recrues et en munitions depuis la Turquie, à la fois pour l'ÉI et pour les « modérés ». Dans le sens opposé, en direction de la Turquie, affluent des camions citernes avec du pétrole syrien, extrait de zones contrôlées par l'ÉI [3].

L'armée arabe syrienne a enregistré des victoires importantes, en prenant le contrôle des quartiers ouest de la ville d'Alep et de la région alentour au Sud et à l'Est, au détriment des jihadistes « modérés » et des groupes Al-Jabha à Shamiya, Ahrar al-Sham et État islamique [4]. Comme le tronçon Alep- Hama de l'autoroute Alep-Damas est contrôlé par les jihadistes, elle a ouvert une route alternative Alep-Hama passant à l'est. Grâce à cette opération offensive, elle a réussi à s'interposer, isolant des groupes jihadistes des troupes de l'ÉI, des groupes qui, le plus souvent, agissent conjointement contre elle.

Entre Homs et Hama, l'armée arabe syrienne a réussi à enfermer dans une poche, à Rastan, environ 1 800 rebelles du Front al-Nosra. À l'est de Homs, un groupe de l'ÉI composé de 1 500 combattants s'est immédiatement interposé derrière elle, afin de dégager le Front al-Nosra de son encerclement. Elle a créé un dispositif offensif d'une grande mobilité au sud de Homs, qui a progressé grâce à une action offensive jusqu'à Palmyre. Grâce à cette manœuvre, elle a coupé la voie d'approvisionnement de l'ÉI à l'Est de Homs, déjouant le plan d'offensive conjointe des terroristes islamistes du Front al-Nosra et de l'ÉI. Au nord de Damas, 3 000 mercenaires de Jaysh al-Islam combattent contre l'armée arabe syrienne. À l'est de Damas, elle doit affronter 5 500 ihadistes du Front islamique. Les deux groupes ont été recrutés, armés et financés par l'Arabie Saoudite. Dans le sud-Est de Damas les combats se déroulent contre un groupe de l'ÉI composé de 1 500 ihadistes. L'offensive de l'armée arabe syrienne est très difficile parce que la zone a été préparée, infestée de tunnels où les jihadistes parviennent à apporter des munitions et à loger des combattants à partir de la Jordanie. Ils organisent de fréquentes embuscades dans lesquelles ils utilisent des kamikazes.

Au Sud de Damas, se trouve le gouvernorat de Deraa, la zone frontalière avec Israël et la Jordanie, où passe l'autoroute Alep-Damas-Amman-Aqaba. Dans l'Ouest de ce gouvernorat, le long de la frontière avec Israël, sont concentrés 9 500 jihadistes de l'Armée syrienne libre (ASL) et du Front islamique, auxquels il faut ajouter 1 500 combattants du Front al-Nosra. L'ASL a été [crée par la France et] armée par les États-Unis, formée dans des bases en Jordanie et approvisionnée en permanence en armes, combattants et munitions en provenance de Jordanie. Deux groupes de l'ÉI avec un effectif de 3 000 combattants sont déployés dans le gouvernorat voisin d'As-Suwayda, situé sur la frontière avec la Jordanie dans des localités avec des moyens de communications.

Dans le nord de la Syrie, les champs de pétrole du gouvernorat de Rakka sont occupés par un groupe de l'ÉI de 2 500 combattants. Dans le Nord-Est de la Syrie, à la frontière avec l'Irak, les champs pétrolifères d'Ash Shaddadyi sont occupés par encore 2 500 combattants de l'ÉI. Dans le Sud-Est, toujours à la frontière irakienne, un autre groupe de l'ÉI, composé de 3 000 combattants, occupe les champs pétrolifères d'Abu Kemal, dans le gouvernorat de Deir Ez-Zor. Parmi les trois zones contrôlées par l'ÉI, se trouve la ville de Deir Ez-Zor, siège d'une garnison défendue par la 104ème Brigade parachutiste. Cette brigade est une autre tête de pont de l'armée arabe syrienne prévue pour déclencher l'offensive généralisée contre l'ÉI.

Une offensive majeure de l'armée arabe syrienne pourrait être lancée au début de mars, dans le nord-ouest du pays. Les directions de l'offensive seront Alep- Idlib, Lattaquié-Idlib et Hama-Idlib. Pour ce faire, la Russie transporte quotidiennement des unités de l'armée arabe syrienne, de grandes quantités de munitions de tous calibres, des lance-roquettes, des obusiers et des blindés automoteurs. La Russie est intéressée à tester ces nouveaux types d'armes, dans les conditions réelles du champ de bataille en Syrie.

Par exemple, pour la conquête des portions stratégiques 754,5 dans le Nord de la province de Lattaquié, l'armée arabe syrienne a utilisé pour la première fois, six systèmes russes sur chenilles de type « Plateforme-M », et quatre systèmes sur roues de type « Argo ». Ces robots sont équipés de dispositifs optoélectroniques pour détecter les cibles, sont armés de mitrailleuses et de lance-roquettes, sont protégés par un blindage, et sont contrôlés à distance. Ils sont capables d'opérer sur des terrains montagneux et boisés, se rapprochant à une distance de 100 à 120 m des lignes de défense ennemies, et e déclencher le feu par surprise. Leur mission est d'attirer sur eux le feu de l'infanterie ennemie, et ainsi de dévoiler le dispositif de défense qui peut alors être frappé par l'artillerie de l'armée arabe syrienne.

L'armée arabe syrienne espère détruire ou capturer les jihadistes de la poche de Rastan, d'ici fin février. Avec de petites opérations offensives, elle pense assurer l'isolement total du groupe du reste des autres jihadistes. Simultanément, elle va achever le processus de nettoyage de la zone de la frontière avec la Turquie, et éliminer les rebelles islamistes dans le Nord du gouvernorat de Lattaquié. L'objectif, est de pénétrer profondément dans le nord, le long de la frontière avec la Turquie et dans le gouvernorat d'Idlib. La sécurisation de la frontière avec la Turquie représenterait pour la Syrie la garantie que les jihadistes ne pourront plus être approvisionnés en armes modernes et en munitions, notamment en missiles états-uniens anti-char BGM-71 TOW.

Valentin Vasilescu

[1] « Munitions «intelligentes» utilisées par la Russie en Syrie », Valentin Vasilescu, Traduction Avic, Réseau international, 3 novembre 2015.
[2] « L'hélicoptère Mi-24 crée la panique chez les rebelles en Syrie », Valentin Vasilescu, Traduction Avic, Réseau international, 19 octobre 2015.
[3] « La Russie expose les preuves du trafic de pétrole de Daesh via la Turquie », par Valentin Vasilescu, Traduction Avic, Réseau Voltaire, 3 décembre 2015.
[4] « Bataille acharnée pour Alep », par Valentin Vasilescu, Traduction Avic, Réseau international, 29 octobre 2015.

ROHANI :

J'ai demandé à trois reprises d'interrompre les négociations nucléaires

Le président iranien Hassan Rohani a annoncé qu' « il avait demandé d'interrompre les négociations nucléaires à trois reprises » soulignant qu'il avait informé l'équipe chargée des négociations nucléaires de quitter la table des négociations si leurs demandes étaient « refusées ».

S'exprimant devant les gouverneurs et administrateurs des districts du pays ce jeudi, le président Rohani a affirmé : « Je n'exagère pas quand je dis que la réussite de l'Iran dans ce dossier est l'une des plus grandes victoires jamais réalisées, non seulement pour le peuple iranien, mais pour tous les pays en voie développement face aux grandes puissances ». Rohani a exprimé son souhait pour que l'on sache profiter de cette situation après trente mois de négociations et il a indiqué : « nous avons exigé l'annulation de toutes les résolutions contre l'Iran et non pas leur suspension seulement. Et nous avons réalisé à travers ces négociations, tous nos principaux objectifs, sans exception. Or, j'avais informé l'équipe au cours de cette période d'interrompre totalement les négociations à trois reprises ». Le président iranien a souligné que « Nous ne pouvons pas annuler les décisions en lançant des slogans derrière un microphone, ces décisions ne peuvent être annulées au sein du Conseil de sécurité que par les acteurs qui les avaient votées. Tout comme les résolutions de l'AIEA ne peuvent être annulés que par les membres du conseil des juges de l'AIEA qui les ont adoptées ». Il a ajouté : « notre demande d'annulation était l'une de nos plus importantes revendications, dans tous nos discours et durant un an et demi. J'ai informé notre équipe que l'annulation des résolutions est une ligne rouge première et donc il faut annuler toutes les résolutions contre l'Iran, sachant que la deuxième ligne rouge est la levée de l'embargo contre l'Iran ». Et de poursuivre : « l'exploit que nous avons réalisé à travers les négociations nucléaires est d'une grande importance et pour ce faire, il fallait que les membres de l'équipe jouissent d'une expérience suffisante dans le domaine du langage internationale et du droit international ». Le président iranien a souligné que « nous n'aurions pu réussir au cours de ces trente mois de négociations, sans la stabilité de notre marché économique et la sécurité dans notre pays, sans la présence du peuple à la commémoration de la victoire de la révolution et à la cérémonie de Achoura ». Il a expliqué : « plusieurs pays ont souffert de la question nucléaire, notamment la Corée du Sud, qui s'est vue forcer à présenter des excuses à l'AIEA pour avoir effectué des opérations d'uranium dans plusieurs de ses laboratoires. Et donc, elle a dû fermer tous ses centres de recherches dans ce domaine, arrêter tous ceux qui sont impliqués dans ces opérations et les traduire en justice. De même pour la Libye, qui a été avertie et dont les réalisations dans ce domaine ont été expédiées par cargo vers les États-Unis ». On a réussi à faire annuler totalement l'embargo Il a ajouté que « nous avons annoncé notre volonté d'échanger du combustible nucléaire enrichi, dont on estime le stockage comme dangereux, dans le marché international ou avec un pays développé plutôt que de le détruire ». Il a rappelé qu' « au sein de l'Organisation des Nations Unies, l'Iran a annoncé qu'il était prêt à signer un accord à condition d'annuler toutes les formes de l'embargo économique une fois pour toutes. Or, les ministres des Affaires étrangères de 5+1 ont dit à notre ministre des Affaires étrangères qu'il est impossible de lever toutes les formes de l'embargo en une seule journée ». Rohani a ajouté : « aujourd'hui, après trente mois de négociations, nous avons pris des décisions très difficiles et nous avons assumé de lourdes responsabilités, et j'ai personnellement assumé leurs conséquences, notamment en prenant le risque de rompre les négociations totalement si nécessaire. Au moins à trois reprises j'ai informé notre équipe de quitter la table des négociations si nos demandes se voyaient rejetées ». Et de conclure: « cette décision (de rompre les négociations) était une décision difficile. De même la décision de poursuivre les négociations dans de telles conditions était difficile, mais grâce à Dieu et au soutien du peuple et aux recommandations du Guide suprême de la Révolution islamique, nous avons pu remporter ces négociations ».



R. I.

PAKISTAN

Pas d'adhésion à une coalition hostile à l'Iran

Le ministre Pakistanais de la Défense Khawaja Asif a affirmé que son pays ne fera pas partie d'aucune alliance hostile à l'Iran, en allusion à la coalition de 34 pays récemment annoncé par l'Arabie. M. Asif a assuré mercredi lors d'une réunion du Conseil National pakistanais (parlement pakistanais) que son « pays compte la plus grande communauté musulmane chiite après celle de l'Iran, raison pour laquelle son pays ne pensera jamais à faire partie d'une coalition hostile aux musulmans chiites ». Et d'ajouter : « Le Pakistan refuse de recourir à l'option militaire contre n'importe quel Etat islamique ». Les propos du ministre pakistanais de la Défense interviennent au moment où le Pakistan a annoncé son adhésion à la « coalition saoudienne de lutte contre le terrorisme ». Mais le Pakistan n'a pas fourni des détails sur le niveau de sa participation ou sur les spécialités de son adhésion. Mardi, le Premier ministre et le chef d'état-major pakistanais se sont entretenus à Téhéran avec les hauts dirigeants iraniens. Les relations entre l'Iran et le Pakistan remontent en août 1947, lorsque l'Iran a été l'un des premiers États à reconnaître l'indépendance du Pakistan vis-à-vis du Raj britannique. 76 % des Pakistanais voient l'Iran positivement, faisant ainsi du Pakistan la nation la plus pro-iranienne au monde. Les deux pays sont membres du D-8, de l'Organisation de coopération économique (ECO) et sont observateurs de l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS). La coopération bilatérale s'est développée pendant la guerre froide lorsque l'Iran a soutenu le Pakistan face à l'Inde. Le Pakistan a fourni de son côté un soutien militaire à l'Iran durant la guerre Iran-Irak (1980-1988). Depuis les années 2000, les relations irano-pakistanaises se sont normalisées et continuent de se renforcer à la fois dans les domaines économique et militaire. Les armées iranienne et pakistanaise luttent ainsi conjointement contre le narcotrafic et les talibans le long de leur frontière commune.

R. I.

Coopération sino-égyptienne

SIGNATURE DE CONTRATS POUR 15 MDS DE DOLLARS

Le président chinois Xi Jinping a signé jeudi pour plusieurs milliards de dollars de contrats avec l'Egypte dans le cadre d'une tournée au Moyen-Orient destinée à renforcer la présence économique de son pays dans cette région. Arrivé la veille au soir d'Arabie saoudite, M. Xi s'est entretenu jeudi au Caire avec son homologue égyptien Abdel Fattah al-Sissi. Plusieurs accords bilatéraux ont été signés en présence des deux chefs d'Etat lors d'une cérémonie diffusée en direct par la télévision d'Etat. « Les deux parties ont entrepris de mener à bien 15 projets (...), principalement dans les secteurs comme l'électricité, les transports et les infrastructures, pour des investissements totaux de 15 milliards de dollars (13,8 Mds EUR) », ont affirmé les deux présidents dans une déclaration conjointe. « Ces projets vont donner un nouvel élan au développement économique en Egypte », ont-ils déclaré.

Le chef du Pentagone :

« LA TURQUIE DOIT FAIRE UN EFFORT CONTRE DAECH »

La Turquie « peut faire davantage » dans le cadre de la coalition internationale contre Daesh, et notamment mieux contrôler sa frontière, a estimé jeudi à Paris le secrétaire américain à la Défense Ashton Carter. «Je pense que la Turquie peut faire davantage et le plan de campagne dont je discutais avec les autres ministres (de la Défense de la coalition, réunis mercredi à Paris) serait grandement amélioré grâce à un effort plus sérieux de la Turquie », a-t-il déclaré lors d'une allocution à l'Ecole militaire dans la capitale française. « Une chose vraiment importante serait un meilleur contrôle de sa frontière » (avec la Syrie), a-t-il ajouté, tout en reconnaissant que c'était une frontière « longue et difficile ». « La frontière turque est un endroit où les combattants de Daech sont capables d'aller et venir, et où la logistique peut être assurée (...) Comme je demande à tous au sein de notre coalition d'en faire davantage, comme l'armée américaine en fait davantage, j'aimerais voir la Turquie en faire plus également », a-t-il précisé.

Palestine occupée

PROJET ISRAÉLIEN D'UNE VILLE SUR UN VILLAGE MUSULMAN HISTORIQUE

Un projet du gouvernement israélien de construire des centaines de maisons pour la population druze fait face à une vive opposition depuis qu'il a été révélé que la nouvelle communauté se situerait sur les terres de réfugiés palestiniens. Cette ville, qui doit être construite à l'ouest de la mer de Galilée, dans le nord de la Palestine occupée par Israël, serait la première nouvelle communauté pour les Palestiniens vivant dans les territoires occupés par Israël depuis 68 ans. Les dirigeants de la minorité palestinienne ont exprimé leur indignation par rapport au site choisi par les responsables. Sur celui-ci se trouvaient deux villages palestiniens jusqu'à leur destruction après la guerre de 1948 qui a abouti à la création d'Israël. Des documents d'archives montrent que l'armée israélienne a rasé plus de 500 villages palestiniens après la guerre pour s'assurer que leurs habitants ne reviennent pas.

RÉCEPTION COURANT DU PREMIER SEMESTRE 2016 DE SIX STRUCTURES SANITAIRES À MASCARA

Six grandes structures sanitaires seront réceptionnées dans la wilaya de Mascara courant du premier semestre de l'année en cours, a-t-on appris du directeur de la santé et de la population. Il est prévu, dans ce cadre, la réception d'un hôpital orthopédique à Bouhanifia d'une capacité d'accueil de 120 lits. Le taux d'avancement de ses travaux de réalisation a atteint 70 %, a indiqué la même source, ajoutant qu'un montant de 500 millions DA a été alloué à l'équipement de cet établissement qui ouvrira ses portes à la fin du premier semestre en cours. Il est attendu également la livraison de trois services de transfusion sanguine à Mascara, Tighennif et Sig. Les travaux de réalisation de cette structure à Sig ont été achevés, en attendant son équipement pour entrer en service, alors que ceux à Tighennif et Mascara ont atteint un taux de 70 %, a-t-on signalé. La direction de la santé et de la population de la wilaya de Mascara s'attend, par ailleurs, à réceptionner un nouveau service des urgences médico-chirurgicales à Sig pour un investissement de 475 millions DA. Les travaux de cette structure ont atteint un taux d'avancement de 70 %.
Ce service, en cours de réalisation à proximité de l'hôpital de Sig, dispose de cinq salles de consultation et de traitement, d'un bloc opératoire et autres commodités. En outre, le secteur de la santé sera doté d'un autre service des UMC à Mascara pour un coût de 160 millions DA, dont les travaux ont enregistré un taux d'avancement de 30 %. Ce service remplacera l'ancien de l'hôpital "Meslem Tayeb" construit en préfabriqué. Le nouveau service comprend cinq salles de consultation médicale d'urgence, un bloc d'opérations chirurgicales de cinq salles, un laboratoire, une unité de radiologie, une autre de scanner, 20 salles totalisant 40 lits et un bloc administratif, entre autres. Le secteur de la santé de la wilaya a réceptionné dernièrement un nouveau service Mère-enfant à Mascara doté d'une capacité de 60 lits et un autre hôpital de 60 lits à Oued El Abtal.

L'Algérie dispose des compétences nécessaires pour les transplantations rénales

L'Algérie dispose des moyens et des compétences nécessaires pour réaliser et multiplier les transplantations de reins aux patients disposant de donneurs, a indiqué jeudi à Mila le Pr Farid Hadoum, chef de service de néphrologie au CHU Mustapha-Bacha d'Alger.



Soulignant ''la souffrance des malades atteints d'insuffisance rénale, à la recherche d'une intervention à l'étranger'', le spécialiste, qui participe depuis quatre jours à une mission médicale pluridisciplinaire à Mila, a indiqué qu'une seule intervention à l'étranger coûte entre 2 et 3 millions de dinars.
Entre 2012 et 2015, soixante (60) patients de la wilaya de Mila ont subi une greffe de rein en Jordanie, a rappelé, dans ce contexte, le Pr. Hadoum.
La mission médicale de proximité dépêchée à Mila, à l'initiative l'Union médicale algérienne (UMA), a consulté, depuis son arrivée il y a quatre jours, 500 malades dont la majorité se trouvent en traitement dans les six centres d'hémodialyse de la wilaya (3 publics et 3 privés), a indiqué à l'APS, le Pr Hadoum en marge d'une conférence de formation organisée au profit de médecins et de paramédicaux.
De "précieux conseils" et des orientations ont été donnés, dans le cadre de cette mission médicale de proximité, aux staffs médical et paramédical chargé de la prise en charge de cette catégorie de malades, a indiqué le Dr Khaled Said, président de la section de Mila de l'UMA.

Sortie prochaine d'une 1ère promotion d'aides-soignants à Batna



Une première promotion constituée de 270 aides-soignants formés à Batna par l'Institut national supérieur de formation paramédicale sortira la semaine prochaine, a indiqué, hier le directeur de wilaya de la santé et de la population (DSP), Idriss Khoudja Hadj.
Une seconde promotion de 160 aides-soignants sera formée "d'ici à juin prochain" et sera suivie "avant la fin de l'année en cours" par la sortie d'une autre promotion de 270 infirmiers titulaires du baccalauréat, selon le même responsable. Ces diplômés de la santé seront affectés dans différents établissements du secteur, dont les nouveaux hôpitaux de Ras Layoun (120 lits) et de Theniet El Abed (60 lits), en cours de réception, ainsi qu'au centre anti-cancer (CAC) et à l'hôpital Mère-Enfant Meriem-Bouattoura, a ajouté Khoudja Hadj. Toutefois, en dépit de la formation cette année de 700 agents, le déficit en paramédicaux constaté dans la wilaya devrait persister dès lors qu'un nombre égal d'infirmiers actuellement en poste partiront en retraite, a fait savoir le directeur de wilaya de la santé.

Résistance aux médicaments : 10 millions de décès supplémentaires par an

Les infections découlant de la résistance aux médicaments pourraient entraîner quelque 10 millions de décès supplémentaires par an d'ici 2050 et coûter jusqu'à 100 trillions de dollars à l'économie si ce problème n'est pas résolu, selon une déclaration signée au Forum économique mondial.
Malgré des milliards investis au cours des vingt dernières années, aucune nouvelle classe d'antibiotique pour les bactéries dites à gram négatif n'a été homologué au cours des 40 dernières années, ont pointé les signataires de la déclaration.
Plus de 80 grands groupes pharmaceutiques et de santé ont appelé jeudi à Davos à coordonner les efforts pour lutter contre la résistance des super-bactéries et demandent la mobilisation de fonds publics, selon des médias.
Cette déclaration faite au Forum économique mondial est signée par des grandes sociétés du secteur , qui appellent à faire un meilleur usage des antibiotiques.
L'efficacité déclinante des antibiotiques inquiète de plus en plus la communauté scientifique. Des chercheurs chinois ont par exemple annoncé, fin novembre, avoir découvert un gène rendant inefficace certains antibiotiques donnés en dernier recours quand les autres traitements ont échoué, relançant les craintes que des infections aujourd'hui traitables puissent recommencer à tuer.
"Nos résultats sont extrêmement inquiétants", soulignait le Pr Liu Jianhua, de l'Université agricole de Canton. Les groupes pharmaceutiques signataires de l'appel ont également demandé aux gouvernements de soutenir financièrement le développement de nouveaux antibiotiques.
Les signataires ont également dit soutenir le plan d'action mis en place par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour préserver l'efficacité des antibiotiques.
La résistance grandissante des bactéries aux antibiotiques est une priorité majeure pour les systèmes de santé, ont souligné les signataires de cette déclaration.
Ces médicaments, aujourd'hui tenus pour acquis, sont absolument nécessaires pour soigner des infections mortelles mais également indispensables pour des procédures telles que les transplantations, les chimiothérapies ou encore le traitement du VIH.
Leur sur-utilisation accélère cependant l'émergence de micro-organismes résistants, qui entraînent une perte d'efficacité de ces "médicaments miracles", pointe l'OMS sur son site.
"L'industrie pharmaceutique, et la société dans son ensemble, ne peut pas se permettre d'ignorer la menace de la résistance des antibiotiques", a déclaré Lord Jim O'Neill, qui était en charge d'une vaste rapport sur la résistance des antimicrobiens, cité dans un communiqué.
Cet engagement constitue "une étape majeure" pour revitaliser la recherche et développement, a-t-il ajouté, tout en saluant les engagements pris par les sociétés pharmaceutiques.

RV scientifique

-Inauguration d'un centre de traitement de l'hémophilie au CHU de Beni Messous aujourd'hui

Un nouveau centre de traitement de l'hémophilie sera sera inauguré, aujourd'hui à 9h, par le ministre de la santé M Abdelmalek Boudiaf en présence des autorités sanitaires locales et des responsables des laboratoires Bayer Pharmaceuticals.

-9e journée scientifique de l'association EL BADR le 30 janvier à Blida

L'association EL BADR organise sa 9e journée scientifique thématique dédiée cette année aux cancers de l'enfant qui aura lieu le samedi 30 janvier 2016 à partir de 9 Heures au niveau de la salle de conférences de l'Ecole Technique de la Sonelgaz (en face du stade Brakni)-Blida, avons-nous appris auprés duDocteur Mustapha MOUSSAOUI, président de l'association EL-BADR d'aide aux malades atteints de cancer.

-Séminaire international sur la prise en charge de l'obésité morbide les 25 et 26 janvier à Oran

Un séminaire international sur «La prise en charge de l'obésité morbide» se tiendra à l'EHU «1er novembre» d'Oran du 25 au 26 janvier. Les participants aborderont, entre autres thèmes "les indications en chirurgie bariatrique", "l'épidémiologie de l'obésité en Algérie", "la pandémie mondiale due à une mutation sociale: l'obésité morbide", "les indications et les contrindications de la chirurgie bariatrique" et "le parcours clinique avant l'intervention", a-t-on indiqué. L'EHU d'Oran, organisateur de l'évènement est pionnier dans le domaine de la chirurgie bariatrique, avec un service spécialisé dans la pose des anneaux gastriques, a-t-on souligné. Depuis sa création en 2013, ce service a opéré et posé des anneaux gastriques à dix personnes. Un nombre réduit pour plusieurs raisons dont principalement la longue préparation du patient (une année) et la méconnaissance du public de cette spécialité en Algérie, a-t-on ajouté. A ce titre, le séminaire vise à transmettre un maximum d'informations sur la chirurgie de l'obésité à travers les médias, dans le but de toucher un grand nombre de personnes concernés, a-t-on encore indiqué.

TAYRI D TEYZINT, UN ROMAN DE ABDEL MALEK MENICHE

Un enrichissement de la littérature contemporaine en tamazight

Tamaziggt est maintenant langue nationale et officielle. Avec cette renaissance, il est attendu la présence et le redéploiement de la langue amazighe dans tous les secteurs de l'activité humaine.



Les potentialités de développement de tamazighit sont considérables, aussi bien dans la vie économique, scientifique, culturelle. La culture reste dense et riche avec notament l'expansion du cinéma, de la musique et du théâtre en langue amazighe. La littérature, quant à elle, s'est souvent manifestée sur d'autres supports linguistiques, mais elle prend de plus en plus forme dans sa langue originale, en tamazight. Le roman de Abdel Malek Meniche qui vient récemment de paraître en est une brilante illustration. Par son thème, sa structure, son approche des préoccupations quotidiennes de l'être humain, sa vie sentimentale, ses passions, ses états d'âme, Tayri d Teyzint appartient à la littérature universelle. Ses personnages sont algériens, évoluant dans un environnement bien de chez nous mais les sentiments qui les touchent, les animent, les accaparent et les envahissent sont propres à toutes les femmes et les hommes, quel que soit leur origine ou leur mode de vie spécifique. Le lecteur retrouve bien dans ce roman nos repères familiers pour se baigner dans notre milieu de tous les jours, cependant, le vécu de ces personnages peut servir de thème à n'importe quel écrivain ayant une sensibilité différente de la nôtre. DanS cette voie, Abdel Malek Nemiche entre dans l'universel et son œuvre, par la traduction, peut soulever, incontestablement, l'intérêt et la curiosité de tout autre lecteur de part le monde. Le mérite de Abdel Malek Nemiche , c'est d'avoir marqué ce roman par l'utilisation de la langue amazighe qui s'avère un support pouvant traduire les fines nuances ét en même temps complexes des préoccupations humaines. Bien mieux, Abdel Malek Meniche enrichit cette langue amazighe en recherchant et en employant un vocabulaire précis, respirant la pureté, l'originalité et l'authenticité. Ainsi chaque page est marquée par des renvois expliquant le mot subtil et bien approprié utilisé, En même temps qu'il raconte une histoire moderne, ce talentueux écrivain affine la langue et l'enrichit. Il fait ainsi oeuvre de novateur, démontrant sa passion de faire rayonner tamazight. Il accomplit cette noble tâche également dans l'exercice de la maison d'édition qu'il dirige, Azirem Editions, implantée à Bouira et spécialisée dans le s publications des ouvrages en civilisation et langue amazighes.

Kamel Cheriti.

JOURNÉES CULTURELLES DES ARTS POPULAIRES

Pour le patrimoine à Tamanrasset

LES JOURNÉES culturelles des arts populaires accueillies, une semaine durant, par la capitale de l'Ahaggar Tamanrasset ont permis de valoriser le riche patrimoine artistique et culturel saharien. Organisées par l'association culturelle Assarou n'Ahaggar de Tamanrasset, les Journées culturelles des arts populaires ont mis en valeur le patrimoine saharien selon le président de cette association, Lamine Hassani. Animées par plus d'une vingtaine de troupes d'arts populaires, ces journées ont révélé une fois de plus le riche legs culturel et les composantes culturelles et identitaires nationales, a précisé dans son entretien à l'APS, L. Hassani.

L'organisation de ces journées vise, d'après ce dernier, l'attachement au patrimoine culturel saharien algérien et sa préservation face aux mutations induites par



la mondialisation menaçant les arts populaires. De son côté, le directeur de la Culture de la wilaya de Tamanrasset, Ahmed Heniya, a mis en relief l'intérêt de l'organisation de pareils évènements culturels susceptibles de contribuer à la promotion de la culture et d'informer le grand public sur la diversité du patrimoine culturel des populations du Sahara. Ayant regroupé des troupes issues des wilayas de Tindouf, Adrar, Béchar et Tamanrasset, ainsi qu'une troupe de Tunisie, cette manifestation culturelle sera marquée par l'animation, au niveau de la place du 1er-Novembre, de parades montrant le riche folklore de ces régions altières, telles les danses populaires d'El-Baroud, de Karkabou et de Takouba, en plus de chants Tindi. Des récitals poétiques en variante targuie tissiwaï seront également déclamés, dans un décor embelli par les Ihektène (tentes traditionnelles targuies), dressées en plein air à la satisfaction des visiteurs venus nombreux apprécier ce riche répertoire littéraire du terroir.

APS

SORTIR

RUE
Art dans la rue avec l'association Mawaheb wa afaq. Aujourd'hui, samedi 23 janvier. 13h. Grande Poste d'Alger. Toutes les activités artistiques en famille et entre amis, un après-midi dédié aux jeunes et moins jeunes, en particulier pour les enfants : Musique, contes, peintres, portraitistes, dessins sur les visages d'enfants, clown…

CUBA
Exposition Tropique du Cancer d'artistes cubains et algériens dans le cadre d'une résidence de création: collaboration pluridisciplinaire qui entremêle richesse des cultures cubaine et algérienne. Elle produira de la manière la plus fidèle une fusion continuelle qui tend à converger vers un même but : l'art. Dar Abdellatif, Alger. Avec les plasticiens Eduardo Miguel Abela Torras, Rancano Vieites Ernesto Mateo, Jaoudet Guessouma, Souad Douibi, Thilleli Rahmoun, Karim-Nazim Tidafi, les photographes Barbara Coello, Halim Zenati, Besma Khalfa, Karim Abdesselam et le vidéaste Samir Abchiche. Visible jusqu'au mardi 26 janvier.

ENTREPRISE
Conférence La culture d'entreprise au XXe siècle par Salah Eddine Arif, enseignant chercheur en gestion, membre du Jury d'examen d'expertise comptable, secrétaire général du Club des entrepreneurs africains. Mardi 26 janvier. 18h. Institut français d'Alger. La culture d'entreprise est définie par l'identification de l'ensemble des convictions et comportements qui contribuent à la création de richesses d'une organisation ; c'est donc aussi l'addition des relations avec les employés, avec les clients, les fournisseurs, les actionnaires ...
Au final, elle se caractérise par un ensemble de valeurs vécues par les salariés.

MEXICO
Spectacle musical de CoraSon de Mexico. Jeudi 28 janvier. 19h. Alger. Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi. Prix : 500 DA. Une formation de mariachis basée à Marseille et dirigée par Alejandro Pinto, danseur et joueur de guitarrón, guitare basse mexicaine. Formée de neuf musiciens, elle comporte trois voix solistes, des guitares dans leurs formats traditionnels : requinto, vihuela, jarana et guitarrón. Il y a également la trompette et le violon, accompagnés d'un saxophone soprano et d'une flûte traversière, ce qui apporte des sonorités nouvelles. Le répertoire : des standards mariachis, des boleros mexicains, des valses traditionnelles de Veracruz et des chants aztèques en langue nahuatl. CoraSon porte un soin extrême aux costumes traditionnels, depuis les ornements de plumes aztèques jusqu'aux sombreros mariachis.

ART
Exposition Entrée libre de l'artiste peintre Jaoudet Gassouma. Ezzou'art galerie du centre commercial de Bab Ezzouar, Alger. Visible jusqu'au jeudi 28 janvier.

LIVRE
Bourse aux livres et Forum littéraire. Samedi 30 janvier. 10h30. Musée public nNational du Bardo, Alger. Partage du livre et autour du livre.

FIL
Exposition Sur le fil de l'artiste Kenza Bourenane. Galerie d'art El Yasmine, Dely-Ibrahim-Alger. Visible jusqu'au dimanche 31 janvier.

EL HADI OULD ALI (MJS)

«L'Algérie disposée à accompagner le développement du sport en Palestine»

LE MINISTRE de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, a assuré de la disponibilité de son département à accompagner le développement du sport en Palestine, jeudi à l'issue d'une rencontre avec l'ambassadeur de l'Etat de Palestine à Alger, Louaî Aïssa.»Le département du ministère de la Jeunesse et des Sports est disposé à accompagner le développement du sport en Palestine à travers, notamment, la formation et la participation de ses équipes aux stages et compétitions de diverses disciplines», a indiqué M. Ould Ali. L'audience a, également, permis aux deux parties de passer en revue les voies et moyens de renforcer les relations bilatérales dans les domaines de la jeunesse et des sports, ajoute un communiqué du ministère (MJS).MM. Ould Ali et Aïssa n'ont pas manqué, par ailleurs, de saluer la décision d'organiser une rencontre amicale de football entre les équipes nationales olympiques algérienne et palestinienne,
le 17 février prochain en Algérie.Ils ont affirmé que cette rencontre amicale et historique entre les deux équipes constitue, en fait, «un jalon qualitatif dans les relations traditionnelles de solidarité entre les deux peuples».

2E MEETING DE NATATION (HANDISPORT)

Quelque 160 athlètes (garçons et filles) à Bab Ezzouar (Alger) Cinq épreuves sont au programme de ce meeting: 50m, 100m, 200m, 400m et le relais. Selon la réglementation en vigueur, «chaque athlète doit prendre part à un minimum de deux meetings nationaux sur les quatre
prévus, pour prétendre participer au championnat d'Algérie, prévu en avril prochain à Sétif ou Mostaganem», a précisé la même source. Le premier meeting national de natation a été organisé à Bejaia. Selon le programme initialement établi par la FAH, le 3è meeting national aura lieu à Bordj Bou Arréridj (février), alors que le 4è et dernier est
fixé au mois d'avril à Tizi Ouzou. La Coupe d'Algérie se déroulera quant à elle en mai prochain.
1e étape du circuit régional de développement du tennis pour jeunes ce
week-end à Oran
Cette compétition de la petite balle jaune de deux jours, organisée par le club «COST 2000» de tennis d'Oran en collaboration avec la fédération algérienne de tennis, est destinée à la catégorie des 8 ans
et moins et des poussins de moins de 10 ans filles et garçons. 64 tennismen et tenniswomen en herbe de six ligues de wilaya de l'ouest du pays, à savoir Chlef, Mostaganem, Tlemcen, Sidi Bel-Abbès, Ain Témouchent et Oran prennent part à cette manifestation. Inscrit au
programme de la Fédération algérienne de tennis dans le cadre de la formation et du développement des jeunes, ce circuit comporte six étapes, à l'issue desquelles les meilleurs athlètes de chaque région
seront qualifiés au master des jeunes à Alger.

CAN 2016 DE HANDBALL : DÉFAITE DE L'ALGÉRIE FACE À L'EGYPTE (22-18)

Les Verts ratent la première marche

La sélection nationale algérienne, qui a remis son titre en jeu vendredi en Egypte, a mal entamé sa nouvelle aventure continentale, en s'inclinant devant la sélection du pays organisateur sur le score de 22 à 18.



Une sortie de piste qui a laissé sceptiques les fans du sept national tant il y a beaucoup à dire sur la manière dont les camarades de Berkous ont évolué. Des ratés impardonnables en attaque et une défense loin d'être rassurante devant un dernier rempart qui fait déjà regretter le départ à la retraite de Slhadji, le héros de la dernière consécration à Alger. Une satisfaction quand même : la découverte, pour ne pas dire l'émergence, de deux nouveaux capés qui ont montré de grandes dispositions techniques et physiques rassurantes quant à l'avenir du sept national. Le rendez-vous de titans entre le tenant du titre et le pays organisateur n'a pas tellement tenu ses promesses. Les deux antagonistes de la soirée ont joué avec le frein à la main, et la victoire des Pharaons, certes méritée, est loin de laisser croire qu'ils sont plus forts. Sur le parquet de la salle omnisports du Caire, le début des débats est resté équilibré (3-3) après 10 minutes de jeu, et 6-6 après 20 minutes de jeu. Malgré un bon début de la défense et quelques arrêts du gardien, les Verts se sont montrés plutôt maladroits en attaque, comme ils n'ont jamais été.
Le fait de manquer de concentration dans une salle bouillonnante, et de confondre vitesse avec précipitation a fait perdre aux poulains de Bouchkriou perdent toute leur adresse devant le gardien égyptien. Ce qui devait donc arriver s'est produit au fil des minutes qui s'égrenaient, permettant aux Pharaons de faire la différence, et ce au grand bonheur d'un public acquis tout à leur cause.
Le break s'est fait après vingt-cinq minutes en toute logique (10-6). Les algériens ont tenté de réagir mais en vain. Mokrani a éprouvé énormément de difficultés à faire bouger la défense adverse, et les tentatives de Abdi et Berkous ont buté sur un gardien en réussite. Et ce n'est qu'un juste reflet si les locaux ont terminé la première mi-temps en leur faveur sur le score de 11-7.
Après la pause-citron les Verts ont tenté de réagir, en vain. Un écart conséquent (16-10) sanctionné les 40premières minutes de jeu, puis 18-12 après trois quarts d'heure. Les Algériens, ont essayé tant bien que mal de limiter la casse mais le sept du pays organisateur qui a senti l'incapacité de son adversaire à refaire surface s'est contenté de gérer son avance en choisissant de se préserver pour la suite. L'Egypte a annoncé la couleur, l'Algérie n'a donc plus le droit à l'erreur si elle espère atteindre l'objectif fixé par le coach national Salah Bouchkriou, à savoir une place pour le prochain Mondial. Pour résumer de cette première sortie des Verts au bord du Nil, on mettra en exergue la bonne prestation du jeune ailier Saker (4 buts), ainsi que de Daoud Hichem, le demi-centre qui a fait douter quelque peu les Egyptiens en réduisant, à chaque fois, la marque. Idem pour Berkous, auteur lui aussi de 4 réalisations. Le flop de la soirée est signé Mokrani, qui a raté son match en défense et en attaque. La sélection nationale a livré hier, à 14 h, son second match du groupe face au Gabon, défait lui aussi lors de sa première sortie par le Maroc (29-23).

S. S.

MOURAD MAZAR : PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE ANTI-CORRUPTION SPORTIVE (FIACS),

''Quelque 3.000 milliards USD «dépensés» en corruption à travers le monde en 2015 ''

QUELQUE 3.000 milliards de dollars ont été «dépensés» l'année dernière dans le sport à travers le monde en corruption et blanchiment d'argent, a indiqué jeudi à Alger, le président de la Fédération internationale anti-corruption sportive (FIACS), Mourad Mazar. Lors d'une rencontre sur «Le rôle de la Sûreté nationale dans l'éducation des générations futures contre la violence dans toutes ses
formes» à l'Ecole supérieure de police Ali-Tounsi (Alger), M. Mazar a souligné que «près de 3.000 milliards de dollars ont été dépensés l'année dernière dans le sport à travers le monde, pour la corruption et le
blanchiment d'argent». Le patron de la FIACS a également ajouté que «ce chiffre important a été révélé par des organisations
gouvernementales et non-gouvernementales ainsi que des experts spécialisés». Depuis la création de cette instance mondiale il y a 15 ans par des Européens, elle ne cesse d'enquêter sur des affaires de corruption dans le milieu sportif, selon le conférencier. «Lors des trois dernières années, 465 personnes ont fait l'objet d'arrestation pour corruption sportive en Europe seulement», a-t-il fait savoir. Le responsable a également indiqué que la plus grosse affaire de corruption dévoilée depuis la création de son instance, concerne «les Jeux olympiques d'hiver de Salt Lake City (Etats-Unis) en 2002, qui
étaient menacés de retrait, suite aux attentats du 11 septembre 2001,
mais le versement illégal de grosses sommes d'argent a finalement permis à cette ville américaine d'organiser finalement ce grandiose évènement olympique hivernal», ajoutant que d'autres affaires de corruption ont été dévoilées dans diverses disciplines pour lesquelles des millions de dollars, des cadeaux et gratifications ont été consentis. L'ancien président du CS Constantine (Ligue 1 algérienne de football) a rassuré que l'Algérie «occupe le bas du classement des pays touchés par ce fléau», citant des documents officiels qui confirment que l'Europe tient le devant de la scène dans ce domaine. L'orateur a demandé de «tarir» les sources de financement destinées à
la corruption afin de promouvoir le sport dans le monde. Mourad Mazar est le premier dirigeant arabe et africain à présider cet organisme pour lequel il a été élu le 15 novembre dernier. La mission principale dévolue à la FIACS est de lutter contre l'arrangement de matchs, la corruption et le blanchiment d'argent dans le sport, et la lutte contre tout fléau nuisant au sport.

17e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE LIGUE 1 MOBILIS

Pleins feux sur Sétif et Béjaïa



La Ligue 1 entamera cet après-midi sa deuxième partie du programme comptant pour la 17e journée du championnat national. Cette dernière scindée en deux rounds, aura au programme de belles affiches à suivre et pas des moindres.

Bien évidemment, et à tout seigneur tout honneur, les regards seront tournés vers le leader, l'USM Alger, qui sera en appel à Sétif pour un très sérieux test contre le champion en titre sortant, l'Entente laquelle a retrouvé des couleurs depuis le retour de Gueguer à la barre technique. Sortant de deux belles victoires, la première en coupe d'Algérie face au CR Belouizdad et la seconde à Oran en championnat aux dépens du MC Oran, la formation chère à Sid El-Khier, qui vient aussi de se payer un bon mercato avec la récupération de deux éléments ayant fait il n'y a pas longtemps ses beaux jours Djabou et Nadji aura à cœur de se payer le scalp du leader et rester sur sa lancée pour une éventuelle promotion, et ce au grand bonheur de son public. Les Usmistes sont au diesel ces derniers temps, comme en témoigne leur dernier match nul enregistré lors du derby algérois face à leur bête noire le NAH Dey. Ce seront donc des retrouvailles sous le signe du rachat pour les Usmistes de Soustara et de confirmation pour les Ententistes. L'occasion pour les camarades de Ziaia de recoller au bon wagon et de rallumer la flamme des consécrations. Force est de reconnaître que ce ne sera pas une tâche facile devant un adversaire qui viendra avec la ferme intention de marquer son territoire et surtout de garder à distance ce dauphin dangereux nommé le CR Belouizdad. Celui-ci devient en effet de plus en plus menaçant et très ambitieux, malgré l'écart de points qui le sépare de la première marche. Une belle affiche qui devrait tenir toutes ses promesses tant sur la pelouse que sur les gradins du stade du 08-Mai 45, à Sétif. Les Rouge et Blanc de Laâkiba, sur un nuage après avoir damé le pion à l'éternel rival de la capitale, le Mouloudia d'Alger, sera un peu plus à l'aise en se rendant chez la lanterne rouge, le RC Arba, dans tous ses état avec un maigre butin de huit points seulement. Autant dire que le Chabab, sur une belle série de huit matchs sans défaite en championnat, est bien parti pour faire un pas de plus vers l'avant, avec l'espoir de voir le voisin de Soustara tomber à Sétif. Pleins feux aussi sur la capitale des Hamadides pour le grand derby kabyle entre les Crabes du MO Béjaïa (3e, 26 points) et les Canaris de la JS Kabylie (9e, 21 points). Les deux antagonistes du jour sortant d'une victoire décrochée lors de la 16e journée, aborderont cette rencontre avec l'intention de l'emporter pour remonter au classement. Les Béjaouis, sur une courbe certes ascendante, seront quand même sur leurs gardes devant un adversaire revigoré par une excellente victoire acquise à Constantine et synonyme de nouveau départ. Le MC Alger et l'USM Harrach, colocataire de la 5e place avec 24 points chacun, devraient logiquement renouer avec la victoire et rassurer les leurs. Le Doyen, stoppé dans sa série de six matchs sans défaite par le CRB, n'aura pas le droit à l'erreur en recevant une formation du RC Relizane (14e, 15 points), encore sous l'effet du k.-o. infligé par le DRB Tadjenanent à Relizane. Seule la victoire calmera les esprits dans le camp des Chnaoua et permettra à Ighil de poursuivre sa mission sans pression. MCA-RCR sera une répétition avant la prochaine confrontation pour le compte des huitièmes de finale. L'USM Harrach, revenue avec un match nul de Béchar et une baisse de tension dans le groupe d'Essefra, après le retour au boulot du coach Charef, comptera sur l'apport de son 12e homme pour passer l'écueil de l'USM Blida (12e, 20 points) qui souffle beaucoup plus le froid que le chaud. Enfin, le NA Hussein Dey (10e, 20 points) partira largement favori sur la pelouse du stade du 20-Août 55 à Alger pour faire le plein et monter un peu plus vers le haut du tableau aux dépens d'une équipe de l'ASM Oran (15e, 13 points) sans âme et filant du mauvais coton.

S. S.

Aujourd'hui à 16 h :

A Larbaâ : RCA – CR Belouizdad (15 h)
A Alger 1er-Novembre : USM Harrach USM Blida (15 h)
A Alger 20-Août 1955 : NA Hussein Dey – ASM Oran
A Tizi Ouzou (1er-Novembre) : JS Kabylie-MO Béjaïa
A Sétif (8-Mai 45) : ESS – USM Alger
A Alger (Omar-Hamadi) : MCA – RC Relizane
MCO – CS Constantine joué hier
DRBT – JS Saoura

COUPE D'ALGÉRIE (1/8 ET 1/4 DE FINALES):

Les stades dont la capacité est inférieure à 8000 places non retenus (FAF)

LE PRÉSIDENT de la commission d'organisation de la Coupe d'Algérie de football, Ali Malek a indiqué que les stades dont la capacité est inférieure à 8000 places ne seront pas retenus pour la suite des rencontres de la Coupe dont le tirage au sort des 1/8 et 1/4 de finales a été effectué mercredi soir à Alger. «Si aux tours précédents (32è et 16ès de finales), on était souple et indulgent, à partir des 8ès de finale aucun stade dont la capacité d'accueil est inférieure à 8000 place ne sera retenu pour les prochaines rencontres», a déclaré Malek, en marge du tirage au sort des 8ès et quarts de finale de la
Coupe d'Algérie, saison 2015-2016.Le président de la commission d'organisation de la Coupe d'Algérie de football, qui a annoncé que les terrains devant abriter les matchs des huitièmes et quarts de finale seront désignés au plus tard dimanche, a rappelé que les clubs visiteurs auront droit, comme le stipule les règlements de la fédération, à « 10% de la totalité de la capacité du stade.» Les meilleures conditions seront réunies pour le bon déroulement des rencontres de Coupe d'Algérie jusqu'à la finale. On a pris toutes les dispositions dans les traditions de +Dames+ coupe et on fera en sorte que les matchs se dérouleront dans le fair-play le plus total», a encore indiqué Ali Malek. Les matchs des 1/8 de finales auront lieu le 19 et 20 février, avec une possibilité d'avancer un match au 18 février, alors que les rencontres de quarts de finale sont programmés les 4 et 5 mars prochain.

TIRAGE AU SORT DE LA COUPE D'ALGÉRIE 2015-2016 (HUITIÈMES DE FINALES)

1) US Tébessa - USM Harrach
2) RC Relizane - MC Alger
3) USM Bel-Abbès - DRB Tadjenanet
4) ARB Ghriss - CRB Ain-Fakroun
5) ES Sétif - RC Arbâa
6) ASB Maghnia - HB Chelghoum Laid
7) Paradou AC - R. Ain Defla
8) MO Bejaia - NA Hussein-Dey

ELIMINATOIRES CAN-2017 U20 (PRÉPARATION):

Algérie-Egypte les 26 et 29 janvier au stade de Baraki

LA SÉLECTION algérienne des moins de 20 ans affrontera son homologue égyptienne en amical les 26 et 29 janvier prochains au stade de Baraki (Alger) dans le cadre de la préparation des deux équipes en prévision des prochaines échéances officielles. Le premier match entre les deux sélections aura lieu le mardi 26 janvier à 15h00 au stade chahid Aït-Hocine de Baraki. La seconde rencontre est programmée le vendredi 29 janvier 2016 à partir de 15h30 sur le même terrain. En prévision de cette double confrontation amicale, la sélection algérienne des U-20 dirigée par le sélectionneur Mohamed Mekhazni effectue depuis dimanche un stage de préparation au Centre technique national de la FAF à Sidi Moussa. Le tirage au sort des éliminatoires de la CAN-2017 des U20 sera effectué le 5 février prochain à Kigali .

MC ALGER : CONTRÔLÉ POSITIF, MERZOUGUI «PROVISOIREMENT SUSPENDU» (FAF)

L'ATTAQUANT du MC Alger, Kherreddine Merzougui, contrôlé positif lors du derby algérois face à l'USM Alger (0-0), est «provisoirement suspendu», a annoncé la FAF sur son site officiel. Le joueur Merzougui, a été contrôlé positif à une substance interdite Methylhexaneamine qui est un stimulant», a précisé la Faf. «Le joueur entendu par la commission médicale fédérale a renoncé à l'ouverture de l'échantillon B. Il est par conséquent suspendu provisoirement et comparaîtra devant la Commission de discipline lors de sa prochaine sessions, prévue le lundi 25 janvier 2016 à 10h00», souligne la même source.

SÉLECTION OLYMPIQUE :

Opéré du genou, Gagaâ entame sa rééducation

«J'AI DÉJÀ commencé ma rééducation et tout est mis à ma disposition de la part de la fédération algérienne de football pour que cette opération soit réussie», s'est réjoui le milieu de terrain de la JS Kabylie dans une déclaration à l'APS. Gagaâ a contracté sa blessure lors du match de la sélection olympique face à l'Egypte (1-1), le 29 novembre 2015 dans le cadre de la première journée de la Coupe d'Afrique des moins de 23 ans de football au Sénégal.Le joueur de 22 ans a vu sa saison terminer prématurément, un sort qu'il a difficilement supporté, selon ses dires, ajoutant que la qualification de l'équipe nationale aux Jeux Olympiques (JO) de 2016 à Rio De Janeiro (Brésil) l'a néanmoins consolé. «Je suis content pour mes coéquipiers qui ont réussi à décrocher leur qualification pour les JO. J'aurais souhaité être avec eux dans cette compétition, mais le destin en a voulu autrement. Je suis encore jeune et je compte revenir en force la saison prochaine pour briguer une place cette fois au sein de la sélection première», a-t-il encore dit.

LES RAYONS X DÉVOILENT DE MYSTÉRIEUX CRÂNES DANS UN TABLEAU DU 19E SIÈCLE



La toile John Dee réalisant une expérience devant la reine (1913) devrait voir sa côte grimper en flèche sur le marché de l'art. Des scientifiques ont en effet fait une découverte glaçante en analysant cette œuvre d'Henri Gillard Glindoni, peintre britannique de la seconde moitié du 19e siècle, à l'occasion d'une rétrospective qui lui est consacrée au Royal College of Physicians de Londres.
Les rayons X ont permis de découvrir un ensemble de crânes humains formant un cercle au milieu duquel John Dee (1527-1608) se livre à une expérience cabalistique sous les yeux de la reine d'Angleterre. Des crânes grimaçants que le peintre avait ensuite pris soin d'effacer.
C'est comme si Henry Gillard Glindoni avait voulu rendre hommage à cet aspect angoissant du scientifique John Dee en cachant sous la peinture des détails mystérieux, note le site Internet Exponaute.
La toile nourrit en tout cas un peu plus encore le mystère autour de John Dee. Le conseiller et ami de la reine d'Angleterre est un mystère dans l'histoire britannique, rapporte. Mathématicien et géographe le jour, homme décrit comme intelligent et brillant, John Dee avait aussi un fort penchant pour l'occulte et le surnaturel. John Dee a fait travailler l'imagination de ses contemporains mais aussi des générations suivantes. Le personnage Prospero, dans la pièce La Tempête de William Shakespeare serait inspiré de lui.

LE DOYEN DE L'HUMANITÉ EST DÉCÉDÉ



Le plus vieil homme du monde, selon les Guinness World Records, est décédé mardi au Japon. Yasutaro Koide avait 112 ans, rapportent les médias locaux.
Yasutaro Koide était hospitalisé dans une clinique de Nagoya, troisième ville du Japon par sa superficie, en raison d'une insuffisance cardiaque chronique.
Le vieil homme était né en 1903, année du premier vol motorisé contrôlé d'un avion. Il travaillait en tant que tailleur.
L'an dernier, le nombre de centenaires a franchi le cap des 60.000 au Japon. La doyenne de l'humanité, elle, est originaire de New York. Selon les Guinness World Records, Susannah Jones a 116 ans.

UN BÉBÉ RHINOCÉROS ABANDONNÉ PAR SA MÈRE EST ÉLEVÉ AU BIBERON



Orion a seulement deux semaines mais il a déjà un grand appétit et a besoin d'être nourri toutes les deux heures. Pour satisfaire ses besoins, il ne peut malheureusement pas compter sur sa mère qui l'a rejeté à la naissance. Les rangers de la réserve d'Afrique du Sud dans laquelle il vit ont donc pris le relais. Cette espèce menacée par le braconnage vaut le coup de se lever en pleine nuit : plus d'un millier d'entre eux ont été tués en 2015.
Le petit Orion, baptisé ainsi car la constellation du même nom brillait fort dans le ciel la nuit de sa naissance, devrait pouvoir rejoindre sa horde d'ici 18 mois. En attendant, il se fait chouchouter par les rangers.

Le saviez-vous

UN HOMME S'EST SUICIDÉ EN SE MENOTTANT À UN ARBRE !



Richard Sumner, un artiste souffrant de schizophrénie âgé de 47 ans, a décidé de se suicider en 2005 d'une manière très étrange. Il s'est menotté à un arbre et a jeté la clef. Son corps a été retrouvé 3 ans plus tard par une femme qui était à la recherche de son chien.
Selon les enquêteurs, l'homme a changé d'avis après avoir jeté la clef des menottes, mais n'a pas réussi à l'atteindre.

LA PETITE FILLE QUI NE MANGE PAS, NE DORT PAS ET NE RESSENT PAS LA DOULEUR



Olivia Farnsworth, 7 ans et originaire de Huddersfield en Grande-Bretagne, reste parfois éveillée pendant trois jours et trois nuits sans dormir une seule seconde. Elle n'a pas d'appétit, n'a jamais peur et ne ressent quasiment pas la douleur. Cette "fille bionique", comme la presse britannique la surnomme, souffre d'une anomalie chromosomique baptisée "suppression 6p". Elle est la seule personne au monde qui présente tous les symptômes.
Niki Trepak, la mère d'Olivia, a compris que quelque chose clochait avec sa fille alors qu'elle n'était encore qu'un bébé. Après neuf mois, Olivia ne dormait déjà plus. Et quand elle a été renversée par une voiture, son cas a commencé à devenir étrange. "Elle a été renversée mais elle ne s'est pas plaint", raconte-t-elle. "C'était horrible, je pensais qu'elle n'allait pas s'en sortir. Mais Olivia s'est relevée et a demandé: 'Qu'est-ce qui se passe?'"Un autre jour, Olivia s'ouvre sérieusement la lèvre mais elle ne bronche pas. Elle aura pourtant besoin d'être recousue. Puis, Olivia a fini par perdre l'appétit. "D'abord, elle ne voulait prendre que des milkshakes. Et aujourd'hui, elle ne mange que des nouilles au poulet. Pendant un an, elle n'a d'ailleurs mangé que des sandwiches. Elle n'a jamais faim."
Olivia prend des médicaments pour trouver le sommeil et pour contrôler ses crises de colère. "Elle m'a déjà frappé, m'a donné des coups de pieds et un coup de tête", raconte sa mère. "Elle peut aussi parfois tenir des propos violents. Un jour, elle m'a crié dessus publiquement au milieu d'un parc bondé. C'était très gênant."
La petite fille est surnommée "la fillette bionique" par la presse britannique, très étonnée par ce cas étrange et unique.

SAO PAULO INTERDIT AUX CHAUFFEURS DE TAXI D'ÊTRE EN SHORT ET DE PARLER FOOT



Adieu shorts, tongs et polémiques sur le football: les chauffeurs de taxi de Sao Paulo doivent se plier depuis lundi à un nouveau code de conduite s'ils ne veulent pas être sanctionnés par la municipalité de la mégapole brésilienne.
La municipalité prévoit une amende d'environ neuf dollars pour les conducteurs mal coiffés, mal rasés ou aux ongles douteux. Cette mesure fait partie d'un programme visant à réguler les applications de réservation de taxi sur smartphone et la concurrence du service de voiture avec chauffeur Uber.
En vertu d'un décret publié fin décembre, les chauffeurs de taxi doivent porter une chemise, un jean sombre ou un pantalon de costume, une ceinture et des chaussures fermées. Les conducteurs de véhicules de luxe doivent, eux, revêtir un smoking ou un costume-cravate.
Les chauffeurs de taxi sont aussi tenus d'«éviter les polémiques» liées au foot, à la politique ou à la religion, et s'efforcer de recevoir le passager avec «optimisme et allégresse». Les jurons sont bannis. Discriminer un passager, ne pas mettre de chargeur de portable à disposition ou refuser le paiement par carte bancaire sont également passibles de sanction.

Apple accusé de violation de brevets sur l'Apple Watch

La spécialiste des capteurs biométriques Valencell a décidé d'attaquer Apple et Fitbit pour le vol de plusieurs brevets, notamment concernant l'Apple Watch.

Les histoires de violations de brevets sont monnaie courante entre les différents géants du web. On se souvient de la condamnation de Samsung obligé à verser la somme rondelette de 548 millions de dollars à Apple.
La firme de Cupertino ne semble pas en reste et après avoir été condamné en octobre dernier par l'Université de Wisconsin-Madison, Apple est désormais visé par une plainte de la firme Valencell qui lui reproche le vol de certaines de ses technologies dans le développement de l'Apple Watch.

Valencell attaque Apple

La firme Valencell est spécialisée dans la fabrication de capteurs biométriques et notamment ceux qui permettent de mesurer la fréquence cardiaque. C'est notamment sur ce point que Valencell attaque Apple puisque l'Apple Watch embarquerait des capteurs de fréquences cardiaques largement inspirés de sa technologie.
Apple n'est pas le seul visé par cette plainte puisque FitBit est également



accusé du vol de ce même dispositif de mesure de fréquence cardiaque sur les Fitbit Charger HR et du Fitbit Surge. Bien entendu, on pourrait penser à une énième plainte de petits malins qui cherchent à se faire de l'argent sur le dos d'Apple, mais dans cette affaire, Valencell a quelques arguments à faire valoir.

Le loup dans la bergerie

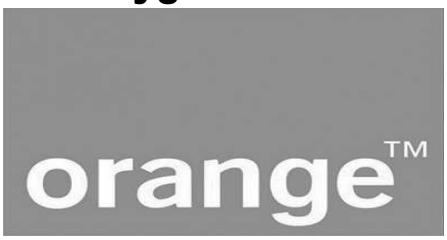
Si vous avez vu les différentes biographies de Steve Jobs, vous vous souvenez surement du passage ou Bill Gates et ses équipes reçoivent un Apple II et en profitent pour s'inspirer largement du travail de la firme de Cupertino pour leur système d'exploitation Windows (loin de nous l'idée de relancer débat Bill Gates contre Steve Jobs ici).
Apple aurait, selon Valencell, utilisé une méthode similaire pour « emprunter » sa technologie puisqu'en 2013, la firme a fait la démonstration d'un prototype de montre avec sa technologie de capteur cardiaque devant 15 employés d'Apple. Valencell a ensuite envoyé des exemplaires de démonstration à Apple pour que la firme puisse se faire un avis. La firme de Cupertino aurait fait semblant de vouloir racheter la technologie de Valencell pour ensuite profiter de ces exemplaires de test pour la copier sans vergogne. Du côté de FitBit, les deux firmes se seraient rencontrées lors du CES 2014. Quatre brevets auraient été copiés, Valencell indique que des livres blancs décrivant sa technologie ont été téléchargés depuis des machines localisées dans les locaux d'Apple. Reste maintenant à voir si la justice se saisira sérieusement de cette affaire et si Apple et FitBit peuvent être inquiétés.

Orange va bien racheter Bouygues Telecom

LES NÉGOCIATIONS entre Orange et Bouygues Telecom ont bien été confirmées par les deux opérateurs. Les modalités seront fixées d'ici quelques semaines.
Le rachat de Bouygues Telecom par son concurrent Orange était donc une information correcte. Hier, les 2 opérateurs ont confirmé les débuts de pourparlers afin de négocier les modalités d'un tel rapprochement. Ces négociations seront suivies de près par l'Etat et les autorités de la concurrence.

Le rachat de Bouygues Telecom par Orange aura bien lieu

« Intéressé par tout schéma qui lui permettrait de conforter son ancrage durable dans les télécoms, Bouygues annonce que des discussions préliminaires ont été engagées avec Orange pour explorer toute éventuelle opportunité. A cet effet, un accord de confidentialité a été signé ce jour parBouygues et Orange« . C'est par ces quelques lignes dans un communiqué publié hier que l'opérateur confirmait son futur rachat par Orange.
De son côté, Orange affirme qu'aucun calendrier ni schéma n'ont encore été fixés pour parvenir à un accord. Toutefois, pour son PDG Stéphane Richard, « c'est une affaire de quelques semaines. Un mois, deux mois, ça n'ira sans doute pas beaucoup au-delà« , déclarait-il au micro de RTL.
Au cœur des négociations, la valeur de Bouygues Telecom. Le groupe serait valorisé pour 10 milliards d'euros payés en actions Orange. Cependant, selon certains analystes, Bouygues devrait obtenir une



participation entre 10% et 15% du capital soit entre 4 et 6 milliards d'euros, le reste devant être payé en monnaie sonnante et trébuchante.

Free et SFR participeront dans ce rapprochement

Afin de rassembler des fonds mais aussi satisfaire les autorités de la concurrence, Free et SFR vont se joindre aux négociations. Ainsi, les actifs de Bouygues Telecom seront répartis entre les 3 opérateurs. Free et SFR pourraient obtenir les boutiques physiques de Bouygues Telecom mais aussi une partie de la clientèle et du réseau mobile.
L'Etat voit cette consolidation d'un bon œil. Cela devrait faciliter le déploiement des réseaux Internet très haut débit, tant fixe que mobile, à condition que sa participation au capital d'Orange (23%) reste plus élevée que celle de Bouygues.

TWITTER : BIENTÔT DES TWEETS À 10.000 CARACTÈRES ?



TWITTER pourrait bientôt faire exploser la limite de 140 caractères pour la faire passer à 10.000. Attendez-vous à bientôt passer beaucoup plus de temps à remonter votre fil Twitter ! Selon les informations des journalistes du site Re/Code, le réseau social s'apprêterait en effet à faire sauter la limite des 140 signes pour imposer un nouveau standard. Twitter ne devrait d'ailleurs pas faire les choses à moitié, car cette limite pourrait être portée à 10 000 caractères.

Des tweets bientôt longs comme le bras

Dans son article, Re/Code indique avoir reçu l'information de sources « nombreuses et au courant des plans stratégiques de Twitter ». En quête de renouvellement pour garder toujours plus longtemps les twittos sur sa plateforme, le réseau social pourrait donc multiplier la limite des caractères par 71. Un changement déjà opéré il y a quelques semaines dans les messages privés.
Toujours selon Re/Code, le changement pourrait intervenir très rapidement, car l'arrivée des messages de 10.000 caractères pourrait se faire dès la fin du premier trimestre 2016. Dans les faits, on pourrait s'inquiéter de l'arrivée de messages aussi longs sur un réseau social qui privilégie les formats courts et l'instantanéité. Mais pour ne pas surcharger nos fils d'actu, les messages les plus longs proposeraient un lien "Lire la suite" qui permettrait à qui veut en savoir plus de dérouler le message en question.

Une révolution pour relancer la machine

Nous avons hâte de voir comment sera accueillie cette nouvelle forme de messages auprès des fervents utilisateurs de Twitter. Dans tous les cas, cette nouvelle mesure va dans le sens de la stratégie de Jack Dorsey, le nouveau PDG de Twitter, qui avait annoncé de nombreux changements pour tenter de relancer l'intérêt du réseau social. L'entreprise Twitter ne fait en effet pas de bénéfices et depuis quelques mois, son nombre d'utilisateurs semble stagner. L'arrivée des messages de 10.000 caractères interviendrait des projets comme l'indexation des tweets dans Google, la mise en place du service d'actualité Moments ou encore le classement des tweets par pertinence et non plus dans l'ordre chronologique. Ces mesures permettront peut-être d'attirer de nouveaux utilisateurs, mais à n'en pas douter, les twittos des premières heures pourraient bien finir par se détourner de la plateforme. À titre d'exemple, cet article ne compte que 2304 caractères !

QUAND FACEBOOK LAISSE VOLONTAIREMENT DES BUGS SUR SON APPLICATION ANDROID



EN 2012, Facebook aurait mis en ligne une version volontairement défaillante de son application Android afin de tester la loyauté de ses utilisateurs.
Si Facebook compte plus d'un milliard d'utilisateurs, ce n'est pas forcément dû à sa manière de traiter ses utilisateurs, notamment au niveau des données personnelles. Le réseau social doit surtout son succès à son côté hyper addictif.
Une fidélité qu'aurait testée Facebook en proposant une version de son application Android volontairement remplie de bugs pour étudier la réaction des internautes.

Quand Facebook nous utilise comme cobaye

Cette information fracassante a été révélée par le magazine en ligne The Information. Pendant au moins une semaine entière lors de l'année 2012, les équipes du réseau social de Mark Zuckerberg auraient volontairement mis en ligne une version de son application mobile Android qui fonctionnait plutôt mal.
D'énormes bugs faisant littéralement planter l'application ont été créés afin de voir à quel point les utilisateurs de la plateforme pouvaient être tolérant avant de basculer vers la version web mobile de Facebook, moins bien optimisée que l'application smartphone.

Voir comment s'affranchir du Google Play Store

Facebook aurait également rendu volontairement le téléchargement de l'application sur la Play Store impossible en proposant un lien web à la place là encore, pour vérifier si les utilisateurs étaient prêts à effectuer des démarches supplémentaires pour pouvoir profiter du réseau social.
Facebook n'a bien évidemment pas communiqué officiellement sur ce type de pratiques et nous ne connaissons pas vraiment sur combien d'utilisateurs ces tests ont été menés. Selon The Information, Facebook aurait procédé de la sorte pour tester les conséquences éventuelles d'un retrait de son application du Google Play Store sur les réactions des utilisateurs. À en juger par des sources internes au réseau social, il semblerait qu'en dépit des bugs, les utilisateurs « n'ont jamais arrêté de revenir », prouvant l'addiction des internautes à Facebook.

Questions ?
Réponses !

POURQUOI NE SENT-ON PAS QUE LA TERRE TOURNE ?

On ne le sent pas mais pourtant la Terre tourne sur elle-même. Et à une vitesse qui plus est de quelque 1.670 km/h à l'équateur.
Nous ne sentons pas la Terre tourner mais cela n'empêche pas les objets situés à sa surface de trahir son mouvement. C'est ainsi que, grâce à un pendule suspendu à la voûte du Panthéon, Léon Foucault a fait la démonstration de la rotation de la Terre en 1851.

La rotation de la Terre, un mouvement uniforme

La vitesse de rotation de la Terre est certes relativement élevée. L'important reste toutefois que cette vitesse soit constante. Le mouvement de rotation de la Terre est uniforme, ce qui ne donne lieu à aucune sensation particulière. Installez-vous dans un train. Lorsque celui-ci circule à sa vitesse de croisière, on ne sent rien, même s'il s'agit du TGV. Seuls les accélérations et les freinages peuvent être physiquement ressentis. En effet, dans ces moments-là, des forces nous attirent vers notre siège ou nous en repoussent.

Les effets de la force centrifuge

Pour suivre le mouvement circulaire de la Terre, il faut bien qu'une force s'applique sur le corps. À défaut, le principe d'inertie nous ferait nous déplacer en ligne droite. La force en question est celle de la pesanteur, laquelle se décompose en deux termes :
•la force de gravitation (9,8 m/s2) qui résulte de la masse de la Terre et qui nous attire vers son centre ;
•la force centrifuge (0,2 m/s2) qui résulte de la rotation de la Terre et qui a tendance à nous en éjecter.

Pour ressentir la rotation de la Terre, il faudrait que l'effet centrifuge soit plus fort que la gravité.

Voie lactée : un autre trou noir géant au cœur de notre galaxie ?

L'existence d'un trou noir supermassif au sein de notre galaxie, la Voie lactée, fut admise au début des années 2000, grâce à l'étude des orbites de certaines étoiles. Selon des astronomes japonais, un autre astre compact l'accompagnerait probablement, à seulement 200 années-lumière. Il s'agirait d'un trou noir dit de masse intermédiaire.



Si l'on en croit un groupe d'astronomes japonais venant de déposer un article sur arXiv, les héros du film Le Grand Tout auraient peut-être pu apercevoir, non loin du trou noir supermassif au cœur de la Voie lactée, un autre astre compact relevant de la physique d'Einstein. En effet, il y a déjà quelques années, Tomoharu Oka et ses collègues avaient déjà effectué d'étonnantes observations avec l'Atacama Submillimeter Telescope Experiment (Aste), une antenne-télescope millimétrique de 10 m de diamètre installée dans le désert d'Atacama, au Chili – elle a servi de prototype pour la construction de l'Atacama Large Millimeter Array (Alma).
Tout comme l'antenne de 45 m de diamètre située à Nobeyama, au Japon, qui a également été utilisée dans le cadre de leur dernière étude, Aste est un radiotélescope permettant d'étudier les émissions dans le domaine radiomillimétrique, notamment des molécules de monoxyde de carbone CO. Ces molécules sont des traceurs de la présence des nuages moléculaires géants composés de dihydrogène et donnent aussi des indications sur leur état. Puisque l'hydrogène, sous forme atomique, est très minoritaire dans ces nuages, il est impossible de détecter ces molécules à grande distance avec la fameuse raie à 21 cm. Cependant, les molécules de H2, en entrant en collision avec les molécules de CO, leur transfèrent de l'énergie qu'elles émettent par la suite sous forme d'ondes radio détectables au loin dans la Voie lactée. Surtout, ces ondes peuvent traverser les nuages de poussière qui cachent bon nombre d'étoiles présentes vers le centre de la Galaxie.

Les chercheurs avaient donc découvert, grâce à ces molécules, que des nuages massifs existaient non loin de ce centre. Ils en avaient même déduit que de tels nuages pouvaient peut-être donner naissance à des trous noirs intermédiaires. La masse de ces objets se situe entre celle des trous noirs stellaires (quelques dizaines de masses solaires tout au plus) et celle des trous noirs supermassifs (quelques millions à quelques milliards de masses solaires). Les trous noirs intermédiaires, dont l'hypothèse de l'existence est soutenue par quelques rares observations, sont potentiellement importants pour résoudre une énigme en astrophysique, celle de l'origine des trous noirs supermassifs.

L'énigme des trous noirs supermassifs

L'origine des trous noirs stellaires ne fait pas de doute : ils se forment à partir de l'explosion d'étoiles contenant initialement au moins 30 masses solaires. Il est en revanche plus difficile de rendre compte de la naissance d'un trou noir de 4 millions de masses solaires comme Sagittarius A*, situé au centre de notre galaxie. Comme la masse des trous noirs super

Le gigantopithèque, alias King Kong, est mort de faim



Le plus grand primate connu, le gigantopithèque, a peuplé les forêts d'Asie durant des millions d'années, du Miocène au Pléistocène, et s'est éteint il y a seulement 100.000 ans, au moment de la dernière glaciation. C'est ce qu'affirment des chercheurs qui pensent avoir découvert la raison de sa disparition : Gigantopithecus était un herbivore de la forêt et aurait mal vécu le refroidissement et l'extension des savanes.
De quoi se nourrissait le gigantopithèque ? L'information est essentielle pour mieux comprendre la vie et la disparition de cette espèce de primate, la plus grande connue à ce jour. Les scientifiques estiment sa taille maximale entre 1,80 et 3 m, pour un poids de 200 à 500 kg. Ses mensurations sont donc mal connues, du fait de la rareté des fossiles retrouvés, essentiellement des dents. Son régime était végétarien pour certains, carnivores pour d'autres tandis que subsiste l'hypothèse que l'animal se nourrissait exclusivement de bambous, comme les pandas actuels.
Son habitat, en revanche, est mieux cerné : il aimait la forêt. Mais sa masse imposante semble cependant difficilement compatible avec un mode de vie arboricole. Les branches auraient cédé trop souvent… Quant à sa classification, elle le range aujourd'hui parmi les pongidés. Le gigantopithèque serait proche des ancêtres de l'ourang-outang.

King Kong était végétarien

Sa taille et son aspect (supposés) en ont fait un animal fantasmatique et le voilà dessiné en King Kong ou convoqué pour jouer le rôle du yéti, ce mystérieux anthropoïde himalayen (même si les observations retenues semblent pointer vers un ours). Pour débroussailler ces informations, une équipe allemande de l'université de Tübingen s'est de nouveau penchée sur les meilleurs restes de gigantopithèque : les dents.
Les chercheurs ont rassemblé des spécimens venus de différentes collections et ont procédé à une analyse isotopique du carbone contenu dans l'émail. Ces résultats ont été comparés aux analyses de primates actuels. La conclusion, publiée dans la revue Quaternary International, est que cette composition isotopique est différente de celle des omnivores et de celle des carnivores ; elle est également éloignée de celle des mangeurs de bambous.

Un grand singe arboricole en mal de forêts

« Nos résultats montrent que ces grands primates ne vivaient que dans la forêt et y trouvaient leur nourriture. Gigantopithecus était exclusivement végétarien et pas spécialisé dans le bambou », résume Hervé Bocherens, du Centre Senckenberg d'évolution humaine de paléoenvironnement (HEP), à l'université de Tübingen, dans un communiqué de cet établissement.
Cet habitat forestier expliquerait le déclin de ce grand singe (qui était représenté, semble-t-il, par plus d'une espèce), selon les auteurs de l'étude. Cette époque du Pléistocène est marquée par un changement climatique majeur, avec une baisse des températures. Dans les régions asiatiques où ils vivaient, ces grands primates arboricoles ont vu reculer les forêts au profit de la savane. « Avec sa grande taille, Gigantopithecus devait dépendre d'une offre abondante de nourriture », souligne Hervé Bocherens dans le communiqué de l'université. La régression des forêts a fini par avoir eu raison de ces grands animaux.

Quand aura lieu la prochaine ère glaciaire ?

Nous bénéficions actuellement d'un épisode climatique clément, une période interglaciaire à laquelle devrait succéder une période glaciaire. Cependant, selon plusieurs études, l'augmentation des concentrations en gaz à effet de serre dans l'atmosphère devrait contrarier l'imminence de ce nouvel âge glaciaire et le repousser de plusieurs dizaines de milliers d'années.

Les facteurs qui sont à l'origine du basculement dans une ère glaciaire ne sont pas tous bien compris. Ce que l'on sait, c'est que deux paramètres majeurs influent sur le climat (à long terme) de notre planète : la concentration en gaz à effet de serre et la position astronomique de la Terre par rapport au soleil. Le premier modifie la température des basses couches de notre atmosphère et le deuxième la quantité d'énergie que nous recevons de notre astre.

Depuis environ 2,6 millions d'années, la Terre connaît une alternance régulière de périodes glaciaires et interglaciaires rythmées principalement par des paramètres astronomiques (variation d'excentricité de l'ellipse de l'orbite terrestre, obliquité de l'axe des pôles et précession des équinoxes), on parle des cycles du quaternaire.

Actuellement, nous sommes dans une période interglaciaire, appelée Holocène, particulièrement propice au développement de nos civilisations, et qui a débuté il y a environ 11 700 ans. Alors qu'une période glaciaire dure environ 80 000 ans, les périodes interglaciaires sont plus courtes (de quelques milliers d'années à 20 000 ans). Ce qui signifie que la Terre devrait connaître dans quelques millénaires une nouvelle période glaciaire.

Le dernier âge glaciaire : un monde bien différent

Rappelons qu'au moment du dernier maximum glaciaire, il y a environ 20 000 ans, le sol européen était en partie gelé et le niveau de la mer était inférieur d'environ 120 mètres. En hiver les températures descendaient régulièrement jusqu'à -30°C, les pingouins et les phoques se baignaient en Méditerranée, les glaciers recouvraient l'Ecosse et le nord des Pays-Bas, la Manche était à sec et on pouvait donc rejoindre l'Angleterre... A pied[1] !

Heureusement, ce scénario « frigorifiant » ne devrait pas se reproduire avant quelques dizaines de milliers d'années. En effet, un certain nombre de scientifiques français[2] estiment que notre période interglaciaire actuelle devrait être exceptionnellement longue et pourrait se prolonger pendant encore 100 000 ans !

Un nouvel âge glaciaire dans seulement 1 500 ans ?

Mais c'était sans compter sur de nouveaux calculs effectués par une équipe internationale pilotée par Chronis Tzedakis à l'University College London (UCL).

En se basant sur les signes précurseurs d'un changement de cycle via l'analyse des changements brusques de températures au Groenland et en Antarctique, ces scientifiques ont identifié une période nommée stade isotopique 19 (Marine Isotope Stage 19c - MIS19c) similaire à la nôtre (même quantité d'énergie solaire reçue), il y a 780 000 ans. Cette période aurait duré environ 10 800 ans, ce qui est comparable à la nôtre.

Lorsqu'elle prit fin, des changements profonds des courants océaniques eurent lieu, précipitant la Terre dans une nouvelle période glaciaire.

Ainsi, par analyse des signes précurseurs passés, la prochaine période glaciaire ne devrait pas apparaître dans quelques dizaines de milliers d'années mais dans seulement... 1 500 ans, c'est à dire demain, à l'échelle de l'histoire climatique de la Terre !

Le professeur Tzedakis a déclaré : "l'incertitude concernant l'imminence d'un hypothétique âge glaciaire découle de la faiblesse inhabituelle du rayonnement solaire minimum en été, ce qui caractérise la situation actuelle."

Or, les chercheurs ont constaté que le début de l'ère glaciaire qui s'est produit il y a environ 780 000 ans, s'est amorcé dans les mêmes conditions de rayonnement solaire qu'actuellement. Toutefois, à cette époque, un facteur de taille n'était pas le même qu'aujourd'hui : il s'agit de la concentration en gaz à effet de serre (GES).En effet, il y a 780 000 ans, les concentrations en dioxyde de carbone ne dépassaient pas 240 ppm[3], contre 400 ppm actuellement ! Et cela change tout... De telles quantités de gaz à effet de serre contribuent à réchauffer significativement l'atmosphère comme en témoignent les records de températures enregistrés depuis des décennies. Ce qui devrait alors retarder l'arrivée de la prochaine glaciation.Si les paramètres astronomiques semblent réunis pour l'imminence d'un nouvel âge glaciaire, les concentrations en gaz à effet de serre devraient être inférieures à 240 ppm[4].

"Aux niveaux actuels de CO2, et même si toutes les émissions stoppaient instantanément, nous connaîtrions probablement une longue période interglaciaire, dont la durée dépendra des mécanismes de long terme qui interviendront pour résorber ce CO2", précise le Dr Skinner du département des sciences de la Terre de l'Université de Cambridge.



Le prochain âge glaciaire ne devrait pas arriver avant 100 000 ans !

Une étude d'octobre 2015 publiée dans la revue Geology, précise que la fin de notre climat doux interglaciaire et le début de la prochaine glaciation sont probablement d'ores et déjà retardés, du fait de l'augmentation progressive, depuis 6 000 à 8 000 ans de la teneur atmosphérique en gaz à effet de serre. Comment expliquer cet accroissement multi-millénaire alors que l'industrie et la combustion par le dioxygène n'existaient pas encore ? Leurs auteurs suggèrent que ce sont les grands défrichements et donc le changement d'utilisation du sol qui ont commencé à faire grimper les concentrations en gaz à effet de serre.Même en l'absence de perturbations d'origines anthropiques, une étude publiée début 2016 dans la revue Nature, suggère que notre période interglaciaire actuelle devrait durer probablement encore 50 000 ans. En effet, les chercheurs ont mis en évidence un lien relativement simple entre le degré d'insolation dans l'hémisphère Nord (vers 65° de latitude), les concentrations en GES et l'accumulation rapide de glace dans les calottes glaciaires en arctique. Si la faible insolation actuelle est favorable au déclenchement d'un nouvel âge glaciaire, il n'y a pas d'accumulation substantielle de glace dans les calottes glaciaires. D'après leurs simulations, les scientifiques pensent que la Terre a raté l'entrée dans la future ère glaciaire juste avant le début de la Révolution Industrielle. Ceci pourrait s'expliquer par l'effet combiné de la concentration relativement de CO2 et la faible excentricité orbitale de la Terre[5].

Par contre, nos émissions massives de gaz à effet de serre devraient décaler la prochaine ère glaciaire de 50 000 ans supplémentaires, qui pourrait donc arriver dans environ 100 000 ans.

Le réchauffement climatique : une bonne nouvelle pour atténuer les glaciations ?

Cette modification des cycles géologiques de la Terre par une espèce est inédite : "Il est effarant de voir que l'impact de l'Homme sur le climat est capable d'interférer avec un mécanisme qui a façonné la Terre" a déclaré Andrey Ganopolski, co-auteur de l'étude parue début 2016.Si cela semble être une relative bonne nouvelle et pourrait satisfaire les allergiques aux mesures de réductions des émissions de gaz à effet de serre, le professeur Tzedakis insiste sur le fait "qu'aucune variabilité naturelle ne pourra modérer les effets d'un réchauffement planétaire d'origine anthropique". Pire, alors que nous pouvions profiter d'une période interglaciaire longue et clémente (encore 50 000 ans), nous précipitons le climat de notre planète vers des bouleversements inconnus de nos sociétés.Soulignons qu'il y a seulement 20 000 ans, le climat et les paysages de l'hémisphère Nord étaient profondément différents avec des températures moyennes de seulement 5°C inférieures à celles que nous connaissons actuellement.Or, Luke Skinner a averti que l'action de l'Homme ne se borne pas à maintenir artificiellement le climat en mode interglaciaire, mais le réchauffe considérablement. En effet, à cause de nos activités polluantes et de notre inertie politique, la température moyenne devrait augmenter d'au moins 2°C et d'au plus 6,4°C selon les prévisions du GIEC : la face du monde et nos sociétés s'en trouveront bouleversées pour des millénaires et ce, non pas dans des milliers d'années, mais dans seulement quelques générations...

LA PLUS GRANDE CENTRALE SOLAIRE DU MONDE VIENT D'ÊTRE MISE EN SERVICE EN CALIFORNIE

La plus grande et la plus puissante centrale solaire du monde vient d'être connectée au réseau électrique en Californie (Etats-Unis). Avec l'installation des 40 derniers megawatts, cette centrale solaire a désormais une puissance de 550 MW. Cette nouvelle ferme solaire américaine surpasse l'impressionnante centrale solaire d'Ivanpah inaugurée le 13 février 2014 après 4 ans de construction et un coût total de 2,2 milliards de dollars, dans le désert des Mojaves (sud de la Californie). Celle-ci s'étend sur une surface d'environ 5 km2 et délivre une puissance de 392 MW d'électricité, de quoi couvrir les besoins de 140 000 foyers pendant un an, indique l'opérateur de la centrale dans un communiqué.

La ferme solaire Topaz : la plus puissance du monde

Réalisée par First Solar, l'un des leaders mondiaux dans la fabrication de panneaux solaires, la construction de la ferme solaire Topaz a débuté en 2011, dans le comté de San Luis Obispo, également dans le désert californien.Cette centrale solaire est capable de délivrer 550 megawatts (MW) de puissance, c'est l'équivalent d'un réacteur nucléaire. Elle fournit ainsi suffisamment d'électricité pour alimenter quelque 160 000 foyers.Cette prouesse technologique occupe tout de même une surface de 25 kilomètres carrés - un quart de la taille de Paris - et se compose de neuf millions de panneaux solaires surélevés de seulement 1,7 mètre, ce qui limite l'atteinte au paysage. Selon Firts Solar, la centrale solaire a un impact très limité sur l'environnement : contrairement à la plupart des centrales solaires, Topaz ne requiert pas d'eau pour générer de l'électricité et fait très peu de bruit vu l'absence de parties mobiles qui pourraient suivre le Soleil par exemple. Rappelons que l'exploitation de l'énergie solaire n'émet directement aucun polluant et ne produit pas de déchets.Cette installation solaire hors norme constitue une étape importante vers les objectifs de cet État visant à fournir 33 % de l'électricité domestique à partir de sources d'énergies renouvelables d'ici 2020.Enfin, cette centrale solaire devrait éviter l'émission d'environ 370 000 tonnes de dioxyde de carbone(CO2) par an, soit l'équivalent de 73 000 voitures en circulation. Ceci en se substituant au centrales thermiques utilisés pour produire de l'électricité.Si la construction a coûté 2 milliards de dollars, les bénéfices sont également économiques :

- •400 emplois pendant trois ans dédiés à la construction, ce qui représente 192 millions de dollars ;
- •52 millions de dollars pour les fournisseurs locaux ;
- •14 millions de dollars de taxes de vente pendant la construction et jusqu'à 400 000 dollars par an de recettes fiscales. Si Topaz est aujourd'hui la plus puissante centrale solaire au monde, elle sera dépassée d'ici peu par une autre ferme solaire en production : Solar Star de SunPower d'une puissance de 579 MW, qui sera capable de subvenir aux besoins de 255 000 foyers. Celle-ci sera équipée 1,7 million de panneaux solaires installés sur 32 km². Un rapport commandé par le gouvernement américain montre que le kWh solaire pourrait devenir moins cher que le kWh produit avec du gaz d'ici 2018.

2020 : la moitié de l'électricité du Maroc proviendra du solaire

La surenchère solaire n'en finit plus : le Maroc construit actuellement la future plus grande centrale solaire du monde dans la ville d'Ouarzazate. Cette ville aux portes du désert devrait accueillir d'ici 2020, quatre gigantesques centrales solaires, qui devraient fournir près de la moitié de l'électricité du Maroc !

Ces centrales solaires sont différentes des précédentes : ce seront des centrales à tour qui se composent d'une sorte de belvédère cerné par un champ de miroir orientables situés sur le sol (les "héliostats") qui suivent la course du soleil et renvoient ses rayons vers le haut de la tour ou est installé une chaudière.

Les effets nefastes de la "chicha"



La pipe à eau ou la chicha, est un mode de tabagisme, venue des pays d'Orient, aromatisé, chauffé par du charbon, permet de fumer du tabac. Les fumeurs de narguilé, semblent avoir trouvé un charme à cette forme de tabagisme, sans avoir connaître ses effets nocifs.

La chicha : est une élément toxique

Les scientifiques ont montré que la composition du tabac pour narguilé, contient de goudron et de nicotine que dans 10 cigarettes.
Et pour un fumeur passif, rester à coté d'un narguilé pendant une heure équivaut à fumer 6 à 8 cigarettes.

La Chicha : contre l'hygiène

De plus, les conditions pour fumer ne sont pas des plus hygiéniques.
La chicha est une source qui permet la transmission de maladies, si on fume tous sur le même embout
Certains pays entrainent des loi anti tabac, certains lois interdisent, de consommer du tabac dans les lieux publics
mais cela n'empêchera pas la consommation privée. Mais consommer en étant informer des risques, après tout c'est vous qui voyez ! Cependant il faut rappeler que le tabac est responsable de 90% des cancers du poumon ainsi qu'un élément essentiel pour détruire la beauté de votre peau.



Type de peau

LA PEAU SÈCHE: Peau le plus souvent fine et belle, sans pores dilatés, elle est source de tiraillement et d'inconfort. Les raisons de la sécheresse cutanée sont multiples. La couche cornée manque d'eau, le film hydrolipidique situé à la surface est trop fin et ne protège plus la peau, le sébum vient à manquer…

LA PEAU GRASSE : Son grain est plus épais, les pores sont dilatés et l'aspect général de la peau est terne, gras et luisant. Ce type de peau est propice aux boutons et aux points noirs et l'excès de sébum permanent provoque à long terme un épaississement de la couche cornée. Cette peau peut à la fois être grasse et manquer d'eau, c'est-à-dire être déshydratée.

LA PEAU MIXTE : Sèche là où les glandes sébacées sont rares (tempes, pommettes et maxillaires), elle devient grasse sur l'axe médian du visage (front, nez, et menton). Il est alors difficile de choisir ses cosmétiques.

LA PEAU SENSIBLE : 20 % des femmes ont un vrai problème de peau sensible et 40 % connaissent fréquemment tiraillements et inconfort. Sèches, grasses ou mixtes, toutes les peaux peuvent être sensibles. Cela se traduit par des rougeurs intempestives, des sensations de picotements et de brûlures.

CONSEILS CONTRE LES MYCOSES



Les mycoses: Sont des champignons qui on le trouve entre les orteils, sur les ongles , dans les plis de la peau.
Conseils contre les mycoses de la peau et des ongles :
- séchez soigneusement tout le corps : les bras, le cou, les aisselles, l'intérieur des cuisses, entre les orteils...
- utilisez votre propre serviettes, les mycoses sont contagieuses
- le linge doit passer en machine à 60°.
-désinfectez le coupe-ongles ou les ciseaux avec l'alcool à 70°.
- nettoyez, chaque jour, le sol de votre salle de bains avec l'eau de Javel, et votre tapis de bains régulièrement en machine.
- choisissez un savon doux au pH neutre et des produits d'hygiène intime spécifiques.
- évitez Les douches vaginales, elles déséquilibrent la flore intérieure.
- Utilisez du papier toilette non parfumé et essuyez-vous d'avant en arrière (de la vulve vers l'anus) et non l'inverse.
- changez régulièrement de protection pendant les règles.
-changez et lavez quotidiennement vos sous-vêtements à 60°.

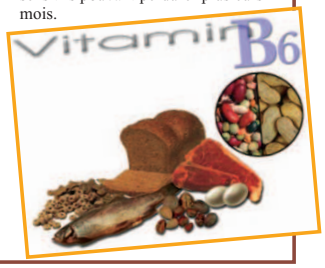
lutter contre l'excès de cholestérol



Contre l'excès de cholestérol, dans un premier temps il faut opter pour une alimentation méditerranéenne : viande maigre, poissons gras (saumon, thon, maquereau, sardine….), fruits, légumes, céréales complètes, huile d'olive et ou Colza et faire 30 minutes d'exercice par jour.

VITAMINE B6 :

On la trouve principalement dans la levure de bière et les germes de céréales, la viande, les abats, le poisson, les produits laitiers, le jaune d'œuf, les légumes verts et les fruits.
Sa carence est rarement d'origine alimentaire. Elle est plus souvent due à des médicaments (INH, hydralazine ; D pénicillamine).
Le besoin en vitamine B6 est accru par la grossesse, les œstraux-progestatifs et les régimes riches en protides, l'alcool.
A noter que cette vitamine réduit l'effet de certains médicaments antiparkinsoniens.
La symptomatologie carentielle se traduit par une dermite séborrhéique (peau grasse, irritée), une inflammation de la langue. On trouve aussi de la dépression, de la fatigue, des convulsions, des anémies.
Le surdosage engendre des troubles sensitifs pouvant perdurer plusieurs mois.



ASTUCE... ASTUCE... ASTUCE... ASTUCE...

comment concerver le café le plus longtemps possible?

Le café, moulu ou en grains, perd vite de son arôme s'il n'est pas conservé selon certaines règles.
Pour conserver tout l'arôme et le goût de votre café, versez-le dans une boîte métallique ou en plastique (mais qui ne doit pas être transparente) et de préférence dans votre réfrigérateur.

Nettoyer la semelle du fer à repasser

La semelle du fer à repasser s'encrasse vite, et laisse des traces sur les tissus.
Pour faire disparaitre ces traces:
■ Humidifier un linge
■ Saupoudrer le linge humidifié de sel fin afin de former une pâte
■ Frotter la semelle du feravec le linge.
■ Finir en passant un coton ou une eponge trempé de vinaigre blanc qui effacera les dernieres saletés.

Comment enlever l'acidité dans vos sauces tomates

Pour enlever l'acidité dans vos sauces tomates, ajouter 1/4 c. thé de bicarbonate de soude(soda à pâte) à la sauce pendant la cuisson.

Traces de calcaire sur les faiences

Pour enlever une tâche de calcaire sur les faiences:
■ Utiliser du vinaigre blanc pur.
■ Si la tâche de calcaire resiste, faire chauffer le vinaigre.
■Pour l'entretien, utiliser une pâte faite de bicarbonate de soude et de vinaigre, laisser agir puis essuyer et rincer.

Riz gratiné aux légumes

Ingrédients :

■ 250g de riz
■ 1 sachet de safran
■ 1 tête d'ail
■ 1/4 cuillère à café de poivre noir
■ 1/2 cuillère à café de sel
■ 300g de viande hachée
■ 2 carottes coupées en dés
■ 100g de petits pois
■ 1 poivron coupé en dés
■ 1/2 bouquet de persil
■ 50g de beurre
■ 2 cuillères à soupe d'huile

Préparation :

■ Préparer la Dersa : piler l'ail avec le sel et le poivre noir et réservez.
■ Dans une casserole, faire bouillir l'eau, le sel et 2 cuillères à soupe d'huile. Ajouter le safran, remettre à bouillir puis verser le riz et laisser cuire pendant 20 minutes. Égoutter ensuite ce dernier et laisser à part.
■ Dans un plat beurré, verser le riz, mettre la carotte coupée en dés, ainsi que la viande hachée, les petits pois, le poivron coupé en dès, le persil coupé, le beurre, la Dersa, mélangez le tout puis ajouter un verre d'eau.
■ Enfourner à four moyen jusqu'à ce que la sauce soit complètement absorbée.



M'hanecha

Ingrédients :

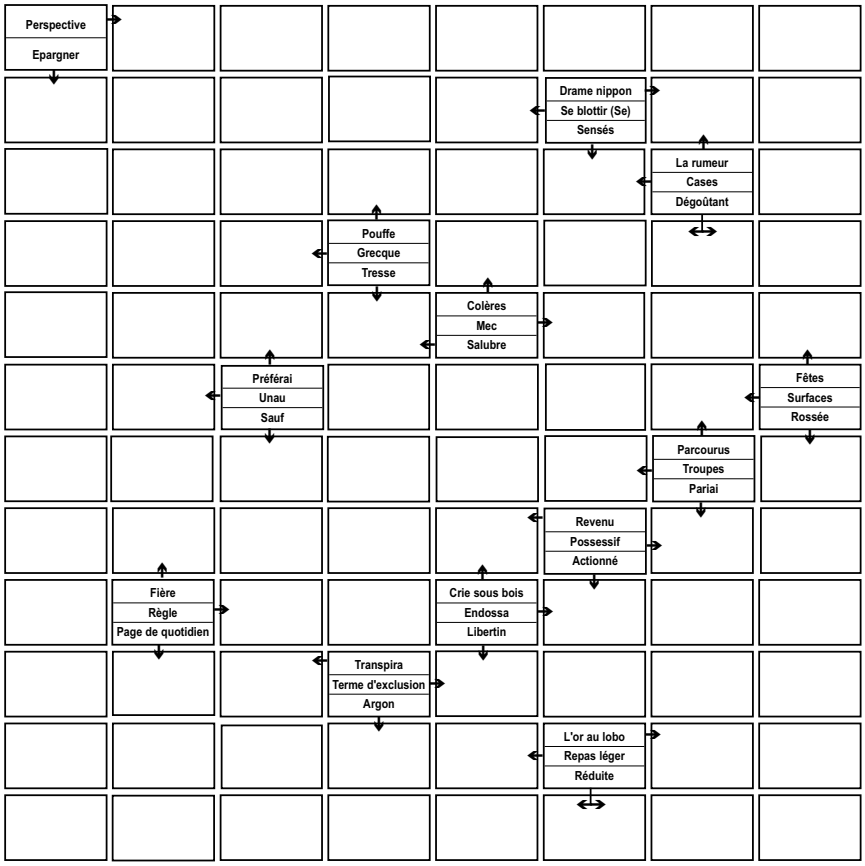
■ 21 feuilles de malsouka
■ 250 g de poudre d'amande
■ 500 g de sucre préparé en sirop
■ 125 g de beurre

Préparation :

■ Mettre sur la table ou le marbre 3 feuilles de pâtes en faisant chevaucher l'une sur l'autre.
■ Verser en un tas continu la poudre d'amande, retourner le bord des feuilles de pâte sur la poudre continué à rouler afin d'obtenir un rouleau. Enrouler ce rouleau en spirale, reprendre la même opération et racoler les bouts des rouleaux, agrandir la spirale ainsi de suite jusqu'à épuisement de la pâte en prenant à la fin 4 feuilles à la fois au lieu de 3 et enfin 5 feuilles poser le serpentin obtenu dans un plateau beurré. Avec le beurre restant le parsemer de petits tas, faire cuire à four doux, retirer du four, laisser refroidir mettre dans une assiette à gâteau.
■ Saupoudre quelques amandes et servir.



Mots fléchés n° 1417



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1416

Horizontalement

- BERBERE
CALA - NUS
IBERE - ET
RIVERA - O

CLE - UBAC
OLEODUC -
NA - PISTE
SIRET- RN

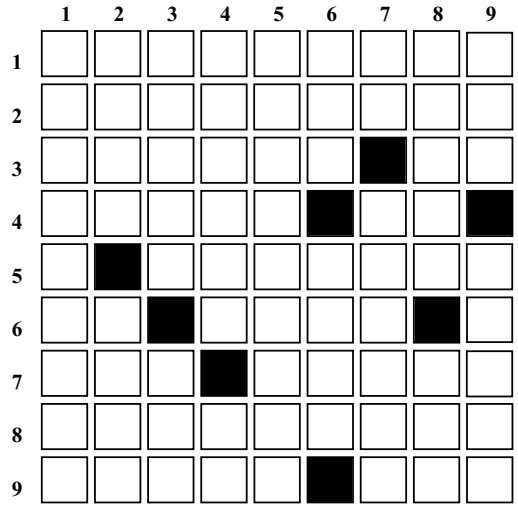
C - AR - FIN
RA - EPICE
ICI - ITEM
TELLE - SI

Verticalement

- CIRCONSCRIT
BABILLAI - ACE
ELEVEE - RA - IL
RARE - OPERE - L

B - ERUDIT - PIE
EN - ABUS - FIT -
RUE - ACTRICES
ESTOC - ENNEMI

Mots croisés 9/9 n° 1417



HORIZONTALEMENT
1. Avait l'avantage - 2. Sanitaires - 3. En état d'ivresse - Petit protecteur - 4. Appeler à la barre - Eté en mesure - 5. Construites - 6. Consonnes - Quote-part - 7. Une des Cyclades - Ion négatif - 8. Délations - 9. Boîtier - Assassine.

VERTICALEMENT
1. Tranquillité - 2. Aux anges - Cochon - 3. Elude - Poisson - 4. Adoré - Dans le cri de l'âne - 5. Forme d'anglais - 6. Fatigué - Unités de mesure d'angle - 7. Paresseux - Tout petit - 8. Inopportune - Elle a sa charte - 9. Demi-mouche - Raisonnable.

SOLUTION N° 1416

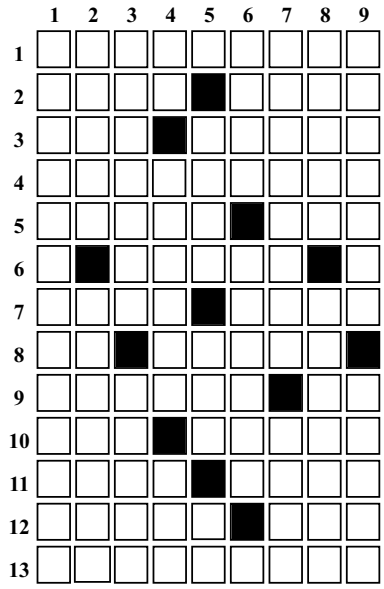
HORIZONTALEMENT

PARRICIDE
ALBUM - LUS
RE - RATEES
TAPAGES - A
A - CLIN - TR
NB - ENDORT
TASSE - RIA
ETE - SELON
SEMA - TEST

VERTICALEMENT

PARTANTES
ALEA - BATE
RB - PC - SEM
RURALES - A
IMAGINES -
C - TEND - ET
ILES - ORLE
DUE - TRIOS
ESSARTANT

Mots croisés 9/13 n° 1417



HORIZONTALEMENT
11. Encourager - 2. Pages - Capitale européenne - 3. Beaucoup d'eau - Bronzés - 4. Serrer fortement - 5. Etat d'Asie - Scie, parfois - 6. Correspondu - 7. Tour d'Italie - Suc - 8. Fragment de lustre - Langue slave - 9. Mémorisé - Personnel - 10. Moi philosophique - Race de chevaux - 11. Fort - Terrains - 12. La Goulette est son port - Rêvasse - 13. Assassinées.

VERTICALEMENT
1. Tuyau de fumeur - 2. Ombellifère aromatique - Irréguliers - 3. Artisan du cristal - Grand récipient - 4. Accroc - Davantage - Il nous fait défaut - 5. Aujourd'hui passé - Ils viennent avant les autres - Découvert - 6. On y paie en rials - Entrées ou sorties - 7. Engagées volontaires - Fait une chandelle - 8. Pour polir - Soirée - 9. Poire pour la soif - Endommagés.

SOLUTION N° 1416

HORIZONTALEMENT

INVALIDES
NOIR - NOTA
DUVET - SON
EVENEMENT
LE- ENA - NE
ILS - DINE -
CLOTUREES
AERE - ET - U
T - TIRS - BD

ERIGE - ROI
SE - NAVALS
SEVE - OMET
ELU - PLATE

VERTICALEMENT

INDELICATESSE
NOUVELLE -
REEL
VIVE - SORTI -
VU

ARENE - TEIGNE
- L - TENDU -
REA - P
IN - MAIRES -
VOL
DOSE - NET -
RAMA
ETONNEE -
BOLET
SANTE - SUDIS-
TE

SODUKU 146

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

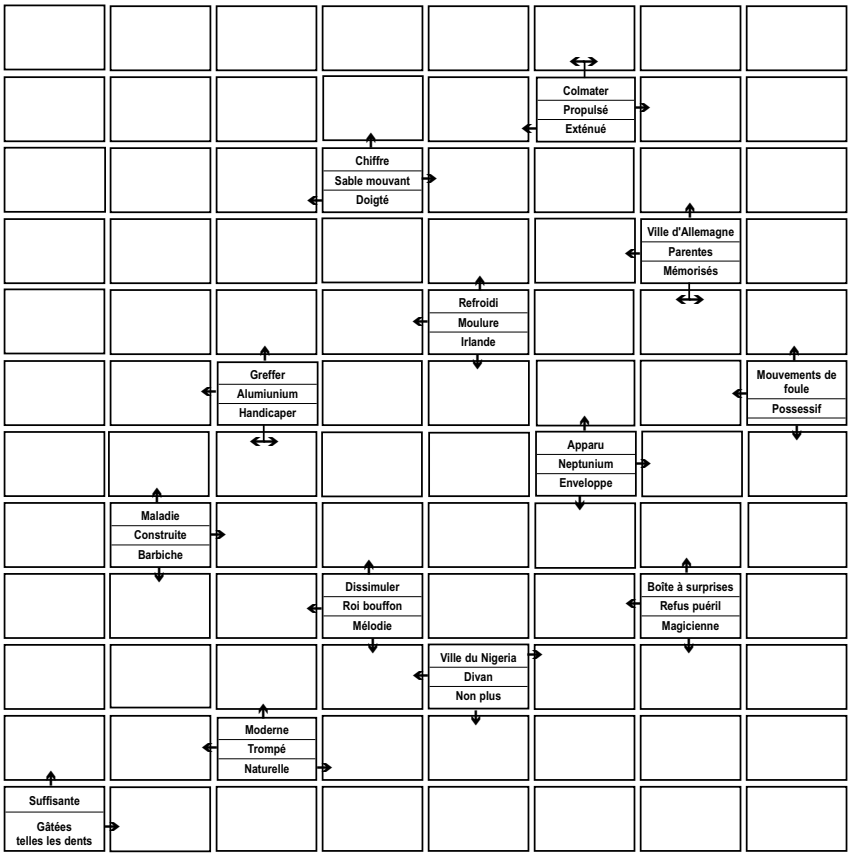
	5		9					2
2					3			
	6	1			1		3	5
1			2	7		4		
	8	3		9		2	1	
		4						8
	3		5				7	
		2	8	3		5		6
8					9		2	



SOLUTIONS

2	8	6	1	3	5	9	4	7
3	5	4	9	7	2	1	6	8
9	7	1	6	8	4	2	3	5
8	3	5	2	4	9	7	1	6
6	1	9	8	5	7	4	2	3
4	2	7	3	6	1	5	8	9
7	4	8	5	1	6	3	9	2
5	9	3	4	2	8	6	7	1
1	6	2	7	9	3	8	5	4

Mots fléchés n° 1418



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1417

Horizontalement

- HORIZON
TAPIR - NO
HUTTES - C
ETA - SALE

SAIN - GUS
AI - ARES -
UNITES - B
RENTE - MA

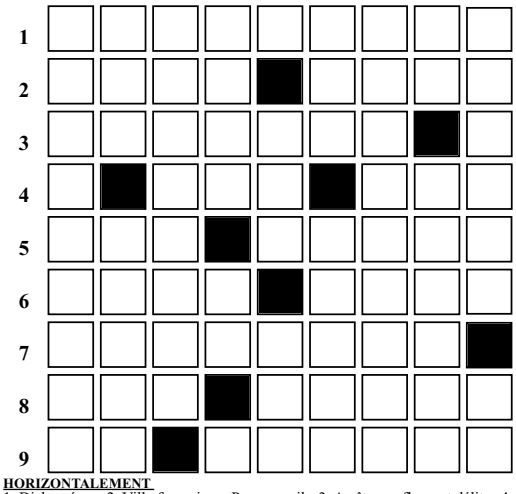
I - TE - MIT
SUA - OUST
ENCAS - AU
RETRECIE

Verticalement

- THESAURISER
HAUTAINE - UNE
OPTAI - INTACT
RIT - NATTE - AR

IRES - REE - OSE
Z - SAGES - MU - C
ON - LUS - MISAI
NOCES - BATTUE

Mots croisés 9/9 n° 1418



HORIZONTALEMENT

1. Disloquées - 2. Ville française - Pose un œil - 3. Arrêter en flagrant délit - 4. Transpira - Pomme - 5. Oasis du naufragé - Jure - 6. Réfléchit - Passé récent - 7. Quittant son pays - 8. Appelle la biche - Charges de solipèdes - 9. Face de dé - Rocher.

VERTICALEMENT

1. Démoralisera - 2. Peintre italien - Citronniers - 3. Ouvrage de menuiserie - 4. Bien charpenté - Argent du chimiste - 5. Chambre étanche - Traverse la jalousie - 6. Cheville de golf - Peine - 7. Fixer profondément dans l'esprit - 8. Petit lien - Céder pour un temps - 9. Cataloguer - Réfléchi.

SOLUTION N° 1417

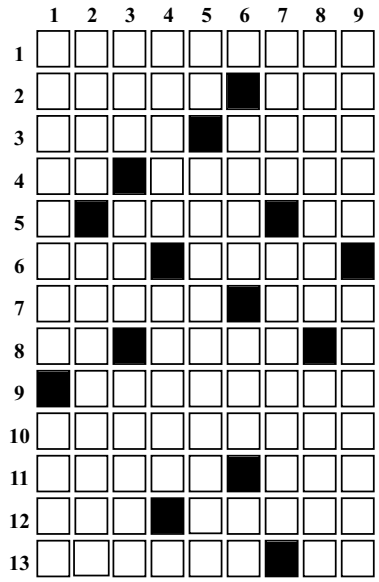
HORIZONTALEMENT

PREVALAIT
LAVEMAINS
AVINES - DE
CITER - PU -
I - ERIGEES
DP - ECOT - E
IOS - ANION
TRAHISONS
ECRIN - TUE

VERTICALEMENT

PLACIDITE
RAVI - PORC
EVITE - SAR
VENERE - HI
AMERICAIN
LAS - GONS -
AI - PETIOT
INDUE - ONU
TSE - SENSE

Mots croisés 9/13 n° 1418



HORIZONTALEMENT

1. Danse - 2. Dans la friteuse - Pièce de jeu d'échecs - 3. Mer grecque - Salves - 4. Point d'eau soudanais - Capitalise - 5. Sans dieu ni maître - Ego - 6. Parcours de golf - Suggestion - 7. Inflammation - Sans intérêt - 8. Répartie précoce - Coussin épais - 9. Engourdies de froid - 10. Perpétuelle - 11. Défie - Il vient de la campagne - 12. Ville française - Disposition des lieux - 13. Natte - Réfléchi.

VERTICALEMENT

1. Vaurien - Conjoncture - 2. Poète français - Entre le pré et la boucherie - 3. Cri de douleur - Ligne courbe - La petite à deux roues - 4. Sans surcharge - Pas rassemblés - 5. Cri de surprise - Ensembles familiaux - 6. Après l'heure habituelle - Ronge - Il glisse sur une planche - 7. Vociférations - Passer un vêtement - 8. Faute de foot - Les femmes - 9. Bien lotie - Elle permet d'être à la page.

SOLUTION N° 1417

HORIZONTALEMENT

FAVORISER
UNES - ROME
MER - HALES
ETREINDRE
CHINE- AIR
I - ECRIT - V
GIRO - SEVE
AN - RUSSE -
RETENU - IL

EGO - SELLE
TANT - SOLS
TUNIS - BEE
EXECUTEES

VERTICALEMENT

FUMECIGARET-TE
ANETH -
INEGAUX
VERRIER -

TONNE
OS - ENCORE
- TIC
R - HIER - UNS - SU
IRAN - ISSUES - T
SOLDATES - LOBE
EMERI - VEILLEE
RESERVE - LESES

SODUKU 147

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

							7	
5	9		3	8				4
6						2		
		7			3	6		1
				2				
1		4	5			7	9	
		6		5				3
3	2			7	4		5	
	4		6				1	



SOLUTIONS

3	5	7	9	8	6	1	4	2
2	4	1	7	5	3	6	8	9
9	6	8	4	2	1	7	3	5
1	9	6	2	7	8	4	5	3
5	8	3	6	9	4	2	1	7
7	2	4	3	1	5	9	6	8
6	3	9	5	4	2	8	7	1
4	1	2	8	3	7	5	9	6
8	7	5	1	6	9	3	2	4

LE JEUNE INDÉPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



TF1 20.55 : Les enfants de la télé



DIVERTISSEMENT
Les enfants de la télé L'animateur réunit autour de la table Omar Sy, à l'affiche du biopic « Chocolat » le 3 février ainsi qu'Isabelle Nanty et Jean-Paul Rouve qui jouent dans la comédie « Les Tuche 2 : le rêve américain », en salles le 3 février. De leur côté, Daniel Auteuil et Laurent Stocker viennent présenter le long-métrage « Les Naufragés », au cinéma le 17 février, tandis que Pascal Obispo évoque son dernier album, « Billet de femme », dans les bacs le 5 février. Enfin, Arnaud Tsamere parle de son nouveau spectacle, « Confidences sur pas mal de trucs plus ou moins confidentiels », aux Folies Bergère à partir du 28 janvier. Tout au long de la soirée, Arthur revient sur les séquences cultes du petit écran et les casseroles de ses invités.

CANAL+ 20.58 : American Sniper



Drame avec Bradley Cooper, Sienna Miller…
American Sniper Pendant le conflit en Irak, au début des années 2000, Chris Kyle, un des snipers les plus précis de l'armée américaine, se retrouve face à un cas de conscience. Le soldat se remémore son enfance, à Odessa, et son père, un homme autoritaire et pieux, qui lui apprend à chasser. Il se souvient de sa vie d'adulte et de son engagement dans les Marines, en 1998, après les attentats contre des ambassades américaines. Il repense également à sa rencontre avec Taya, qui va devenir sa femme.

M6 20.55 : NCIS : Los Angeles



Série avec Chris O'Donnell, LL Cool J…
Alors que Granger demande à Eric de faire des recherches sur l'enquête que mènent les affaires internes sur Deeks, l'agent Tony DiNozzo du NCIS de Washington fait irruption dans les locaux. Le prisonnier en provenance de Singapour qu'il devait récupérer à l'aéroport a disparu ; et il sollicite l'aide de ses collègues de Los Angeles pour le retrouver. Cette collaboration inédite se révèle fructueuse.

france 2 20.55 : Le grand show : hommage à Michel Delpech - sur twitter



VARIÉTÉS
Le grand show : hommage à Michel Delpech - sur twitter via #lgs Le 2 janvier, le chanteur Michel Delpech, 69 ans, succombait à un cancer après cinquante ans de carrière. Avant sa disparition, il avait imaginé avec son ami de longue date Michel Drucker l'émission hommage réunissant autour de ses chansons cultes les artistes qu'il admirait. Bénabar, Calogero, Marc Lavoine, Pascal Obispo, entre autres, interprètent en solo ou en duo les succès de Michel Delpech : « Pour un flirt », « Quand j'étais chanteur », « Chez Laurette », « Le Loir-et-Cher »...

france 3 20.55 : Le sang de la vigne - Ne tirez pas sur le caviste !



TÉLÉFILM POLICIER - France (2015)
Le sang de la vigne - Ne tirez pas sur le caviste ! Benjamin Lebel et son assistant Silvère Dugain se rendent à Angoulême (Charente) pour l'inauguration de la cave à vins d'Arthur Salacrou, une connaissance. Au cours de la soirée, Arthur présente Benjamin comme son nouveau partenaire dans le lancement d'une vodka 100 % charentaise. Benjamin est en désaccord avec cette démarche car il n'associe jamais son métier d'œnologue et de dégustateur à des promotions commerciales. Mais le projet tourne court quand Arthur est violemment ...

TV5MONDE 21.00 : L'angle éco



Culture Infos
Les robots vont-ils voler nos boulots ? Dans ce dernier numéro de la saison, le journaliste économique met en perspective une révolution dans le monde de l'entreprise : la robotisation. Présentes dans de nombreux secteurs, les machines sont dociles et savent presque tout faire. Certains spécialistes craignent que les mécanismes automatiques et autres formes d'intelligence artificielle remplacent les humains à leurs postes de travail. Selon des chercheurs de l'université d'Oxford, 47 % des emplois sont menacés à moyen terme. En France, selon une autre étude, les automates pourraient détruire près de 3 trois millions d'emplois d'ici 2025.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA	CONSTANTINE	ALGER	OUARGLA	CHLEF	MOSTAGANEM	ORAN
Fadjr 06:00	Fadjr 06:04	Fadjr 06:19	Fadjr 06:05	Fadjr 06:25	Fadjr 06:30	Fadjr 06:33
Dohr 12:41	Dohr 12:46	Dohr 13:00	Dohr 12:51	Dohr 13:07	Dohr 13:12	Dohr 13:15
Asr 15:24	Asr 15:30	Asr 15:44	Asr 15:44	Asr 15:52	Asr 15:57	Asr 16:01
Maghrib 17:49	Maghrib 17:55	Maghrib 18:08	Maghrib 18:09	Maghrib 18:17	Maghrib 18:22	Maghrib 18:26
Icha 19:12	Icha 19:17	Icha 19:31	Icha 19:27	Icha 19:38	Icha 19:44	Icha 19:47

LE JEUNE INDÉPENDANT

RECRUTE

Des journalistes

Maitrisant le français, les techniques rédactionnelles et l'outil technologique. Les débutants seront formés.

Envoyez vos CV ou demandes (pour les nouveaux diplômés) à : redaction@jeune-independant.net ou s'adresser au journal sis Maison de la Presse «Tahar Djaout», place 1er Mai, Alger.

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5379 - JEUDI 12 RABIE ETHANI 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	14°	02°
Oran	18°	7°
Constantine	12°	1°
Ouargla	20°	3°

HANDBALL – CAN 2016 : ALGÉRIE – GABON 35-24 (19 – 14)

Les Vert chassent le doute et avertissent le Maroc

La sélection nationale Algérienne qui avait raté son entame pour le compte de la coupe d'Afrique des nations en s'inclinant logiquement Vendredi soir devant le pays organisateur, l'Egypte (22-18) a très bien réagit pour sa seconde sortie hier après-midi en battant le Gabon très largement sur le score de 35-24 .



Un excellent sursaut d'orgueil pour les Vert qui n'ont ménagé aucun effort pour se refaire une santé et chasser carrément le doute. Les poulains de Bouchkriou remettent les choses à leurs places dans ce groupe et lancent un avertissement au sept marocain avec qui ils en découdront cet après-midi. Ce large succès rassurant contre le Gabon qui n'aura en fait tenu tête que pratiquement un quart d'heure sans plus avant de subir la supériorité des Algériens. Ces derniers recadrés après les correctifs apportés par le coach ont répondu à l'appel et permis à la sélection de montrer un meilleur visage et c'est de bon augure pour la suite. Les changementsopérés dans la composante par le coach à savoir Ghodbane en alternance avec Benmeni dans les cages, Berkous, Berriah et Daoud dans la base arrière, kieffer et Boudjenah dans les ailes et Hamoud Ayatollah dans le poste de pivot, se sont avérés payant . Omar Chahbour et Rahim ont apporté toute leur expérience dans le registre défensif contrairement au match face aux Pharaons. Le compartiment offensif a repris du poil de la bête et réussi à faire très tôt la différence. L'exclusion prématurée d'Omar Chahbour a poussé ces camarades à se surpasser et remplir comme il se doit leur mission du jour. Une fois encore le sang neuf injecté par le coach à travers sa nouvelle classe biberon composé de Boudjenah, Abdi et autre Sakker a permis de dégager un parfum de jeunesse prometteur et c'est déjà là un acquis pour la sélection nationale qui a fait pratiquement cavalier seul durant laseconde mi-temps qu'elle a dominé des pieds et des mains devant une équipe du Gabon dépassée sur tous les plans.

S. S.

DÉCÈS DE MOHAMED-SEGHIR MOSTEFAÏ

Bouteflika rend hommage à moudjahid dévoué

LE PRÉSIDENT de la République, M. Abdelaziz Bouteflika a adressé jeudi un message de condoléances à la famille du défunt moujahid Mohamed-Seghir Mostefaï, ancien gouverneur de la banque centrale d'Algérie, dans lequel il a rendu hommage à son dévouement au service du pays et son apport louable dans les domaines économique et financier. « J'ai appris le décès du regretté Mohamed-Seghir Mostefaï après une longue vie consacrée au service de la patrie, en tant que militant du mouvement national et moudjahid durant la guerre de libération nationale», écrit le Président dans son message. « Après l'indépendance, le défunt a occupé, grâce à son expérience dans le domaine économique, le poste de gouverneur de la Banque centrale d'Algérie, il a pu éviter au pays, avec ses compagnons, les secousses financières pendant la période post-coloniale marquée par la pauvreté et le sous-développement. Durant cette période, le défunt a gagné l'estime de beaucoup de gens pour sa loyauté, son sérieux et sa persévérance», a ajouté le Chef de l'Etat. « L'Algérie a perdu un cadre distingué, intègre et engagé en faveur du développement et la prospérité du pays, connu pour son apport louable dans le domaine économique et financier, symbole de progrès, de force et de prospérité, a ajouté le Président Bouteflika, estimant que « sa disparition est une perte pour les Algériennes et Algériens qui doivent suivre son exemple et s'inspirer de son glorieux parcours ». L'ancien Gouverneur de la Banque d'Algérie et moudjahid, Mohamed-Seghir Mostefaï, est décédé jeudi à l'âge de 90 ans. Né en 1926 à Bordj Bou-Arreridj, le défunt était militant du mouvement national puis moudjahid durant la guerre de libération. Il fut notamment l'un des négociateurs des Accords d'Evian, signés en mars 1962 entre le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) et les autorités coloniales françaises. Après l'indépendance, le défunt a occupé le poste de Gouverneur de la Banque centrale d'Algérie (actuellement Banque d'Algérie) de décembre 1962 à juin 1981. Mohamed était derrière la création de la Banque centrale de Mauritanie (BCM) en 1973. Il a lancé, avec Ahmed Ould Daddah, premier gouverneur de cette banque, l'Ouguiya, la monnaie nationale du pays qui lui a permis de s'affranchir de la zone franc et le franc CFA; un système hérité de la colonisation qui bloquait l'indépendance financière de l'Afrique et contrariait son développement.

K.M

DANS UNE OPÉRATION DE L'ANP

Du matériel de guerre saisi à In Guezzam

UNE TENTATIVE d'introduction d'armes dans le pays a été déjouée, hier, par les éléments de l'Armée nationale populaire à In Guezzam dans la wilaya de Tamanrasset. C'est ce qu'a indiqué hier le ministre de la défense (MDN) dans un communiqué transis à notre rédaction.

« Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, et grâce à la permanente vigilance des Forces de l'Armée Nationale Populaire, un détachement relevant du Secteur Opérationnel d'In Guezzam./6e Région Militaire a mis en échec, lors d'une patrouille de reconnaissance opérée près des frontières , aujourd'hui 22 janvier 2016, une tentative d'introduction d'une quantité d'armements et de munitions » a fait savoir le MDN.

«Cette opération a permis la récupération de trois pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, quatre chargeurs de munitions, 142 balles, et deux véhicules tout-terrain » a précisé le texte.

Le communique indique que dans le même secteur opérationnel, des détachements de l'Armée nationale populaire, ont arrêté, jeudi onze contrebandiers de différentes nationalités africaines et ont saisi deux véhicules tout-terrain, et plus de 2.5 Tonnes de denrées alimentaires, une somme d'argent estimée à 37.976 DA, des téléphones portables et divers objets.

D'autre part, et lors d'une opération de ratissage au niveau du secteur opérationnel de Naama/2e Région Militaire, des éléments de la Gendarmerie nationale en collaboration avec les éléments des Gardes-frontières ont saisi une quantité de 394 kilogrammes de kif traité. Grâce à une vigilance accrue, les éléments de l'ANP déployés dans l'extrême-Sud ne cessent de déjouer les tentatives d'introduction d'armes généralement en provenance de la Libye où règne le chaos depuis l'assassinat de Mouammar El Gueddafi en 2011.

K.M

IL AGIT AU NOM D'UN BUREAU DONT LE MANDAT A EXPIRÉ

Le RCD poursuit en justice l'un de ses anciens militants

LE BUREAU régional du RCD à Tizi Ouzou a déposé une plainte devant le tribunal des Ouacifs contre l'un de ses anciens militants, Abecha Achour, pour usurpation de fonction. Dans un communiqué rendu public jeudi, le bureau régional explique que le concerné a agi au nom du bureau de section communal d'Iboudraren dont le mandat a expiré depuis plus d'une année. Cet individu, explique-t-on encore, «s'est autorisé à agir au nom du parti à l'échelle locale alors qu'il ne figure pas sur le fichier organique du bureau régional». La même personne est également accusée par le RCD «d'établir illégalement des cartes d'adhésion dont le modèle a expiré le 1er janvier 2015». «Une substitution» suffisante, selon les membres du bureau régional du parti, «pour prouver que Abecha Achour ne fait plus parti de leurs rangs et qu'il devra répondre de ses actes». Le RCD termine en rappelant que la formation «fidèle aux principes de démocratie, de transparence et de rigueur, ne transigera pas face à de tels agissements et à tout manquement à l'éthique et la discipline».

A. Drifa